Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 38 *New York : Tel : (718) 812-2820; • **Montréal** (514) 321-6434; • **Port-au-Prince**: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***6 - 13 octobre 2021***

CONVOQUÉE DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOMO

Interrogation possible de Martine Moïse sur l'affaire Dorval

Mais un nouveau juge d'instruction vient d'être désigné...

Par Léo Joseph

L'ex-première dame de la République, convoquée pour son audition dans l'enquête sur l'assassinat de son mari, risque d'être retenue pour répondre aux questions du nouveau juge instructeur désigné pour instruire l'affaire Me Monferrier Dorval, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince. La nomination d'un magistrat pour enquêter sur ce dossier, en souffrance depuis plus d'un an, a été annoncée, deux jours avant la date de comparution de Martine Moïse pardevant juge Gary Orélien, le mercredi 6 octobre.

En effet, Me Marie Suzie Legros, bâtonnière de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, qui succède au défunt Dorval, a plaidé pour que Mme Moïse soit entendue dans l'affaire relative à l'exécution du M. Dorval, le soir du 28 août 2020, aux environs de 1 0 heures 13 du soir, dans le voisinage de la résidence de l'ex-famille présidentielle. Pourtant, à 10 h 15, l'ex-première dame était déjà en possession d'une vidéo du crime crapuleux, qui a été communiquée au président de facto défunt, selon la déclaration de ce dernier.

La bâtonnière argue que l'homme de loi a été tué long-

Suite en page 2

CORRUPTION ET DÉTOURNEMENTS DE FONDS PUBLICS

Laurent Lamothe dans les lunettes de la presse internationale

Ramassés à la pelle, les millions sont planqués dans des paradis fiscaux

Laurent Salvador Lamothe, le fisc américain bientôt mobilisée.

Michel Martelly, une fois lancé, le fisc américain ne s'arrête pas facilement.

Par Léo Joseph

Au moment où le peuple haïtien se bat pour récupérer les millions détournés du fonds PetroCaribe, un consortium de journalistes, issus de plus d'une centaine de journaux et de plusieurs douzaines de pays exposent les stratégies mises en place par les politiciens et hommes d'affaires de la planète pour brouiller les pistes de leurs fortunes aux fiscs de dif-

Suite en page 7

MAÎTRE YVELINE DALMACY

Une nouvelle avocate au service de la communauté haïtienne

Yveline Momperousse-Dalmacy

A l'initiative de son mari, le Dr. Kesler Dalmacy, bien connu, en Haiti aussi bien qu'en diaspora, Yveline Momperousse-Dalmacy a réalisé un rêve longtemps caressé, celui de d'effectuer des études en droit. L'événement ayant couronné ses études s'est produit le 11 septembre 2021, à Tampa, Florida, à la « Western Michigan University Thomas M. Cooley Law School ». Cet exploit a été rendu possible grâce à Dieu, à l'encouragement et au support moral et matériel qu'elle

Suite en page 5

LUIS ABINADER : STRATÉGIE POUR SORTIR HAÏTI DU GOUFFRE

L'OEA peut-elle servir de piste de lancement du projet ?

Une coalition d'États de l'hémisphère en gestation...

Le président du Costa Rico Carlos Alvarado Quesada

Le président du Panam Laurentino Cortizo Cohen

Par Léo Joseph

Luis Abinader, président de la République dominicaine, voisine limitrophe d'Haïti et son partenaire commercial numéro un, se croit autorisé à trouver les moyens d'épargner ce pays de la catastrophe. L'initiative qu'il a lancée, en marge de la soixante-seizième réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, à

Suite en page 5

HAPPENINGS!

Amid a rash of kidnappings in Haiti, a diversion with a presidential candidate in the making

Brim Nichols

By Raymond Alcide Joseph

There's no way believing the new campaign to exploit Jovenel Moïse's assassination, as Martine Moïse, the happy widow, is being groomed by occult forces to become a candidate for Haiti's presidency, yet to be announced. Anyway, the slogan is already chosen and was tested in Haiti's

Continued on page 7

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 2

CONVOQUÉE DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOMO

Interrogation possible de Martine Moïse sur l'affaire Dorval

Mais un nouveau juge d'instruction vient d'être désigné...

Suite de la page 1

mais que l'ex-ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Rockefeller Vincent, a tout fait pour torpiller l'enquête.

À noter aussi que le juge d'instruction, qui avait été chargé de connaître le dossier de l'assassinat de M. Dorval, avait été porté à donner sa démission parce que les autorités judiciaires avaient, dans un premier temps, refusé de lui donner les moyens de faire son travail. Et dans un second temps, le ministre de la Justice avait fait relever l'agent de sécurité qui avait été mis à sa disposition, après que ces derniers eurent été libérés des armes qui leur avaient été remises dans le cade de l'enquête.

Lors de son intervention, à l'occasion de la rentrée judiciaire, Mme Legros a demandé que toutes les dispositions soient prises pour que l'ex-première dame soit auditionnée. Surtout qu'elle ne s'était jamais présentée pour répondre aux questions du juge instructeur qui l'avait convoquée.

Martine Moïse, qui se tient à Miami, en Floride, afin de poursuivre le traitement de son bras, fracturé le 6 juillet, en même temps que son mari a été assassiné, en leur résidence privée, à Pèlerin 5, un crime attribué à des mercenaires militaires colombiens, des policiers haïtiens et des Américains d'origine haïtienne, dont plus de 40 sont en prison et 2 autres en cavale.

Le juge Lubens Élisée désigné pour instruire l'assassinat de Me Dorval

Le jour même où la bâtonnière du Bareau de Port-au-Prince a demandé au président du Tribunal de première instance de la capitale, Me Bernard Saint-Vil, de nommer un magistrat pour instruire le dossier relatif à l'assassinat de Me Monferrier Dorval, le Parquet a annoncé que le juge Élysée a été désigné à cette fin. Il remplace le juge Rénord Régis, antérieurement chargé du dossier.

On ne peut plus déçu, ce dernier avait démissionné de ces fonctions de juge et de juge instruction, pour avoir été délibérément mis dans l'impossibilité de faire son travail. Aussi déclarait-il : « *Les conditions générales qui caractérisent le fonctionnement de l'instruction judiciaire me déçoivent profondément qu'il ne me reste qu'à prendre cette regrettable décision de me retirer de la fonction que j'admire le plus* ».

Il est opportun de signaler que, appelée par le juge Régis, en juin dernier, afin de répondre à ses questions relatives à l'assassinat de Me Dorval, Martine Moïse avait boudé l'invitation.

Martine Moïse, accueil à Jérémie.

Dans certains milieux judiciaires, à la capitale haïtienne, une rumeur persiste à faire croire qu'il est possible que l'ex-première dame, qui avait boudé une première convocation, par rapport à l'assassinat de Monferrier Dorval, sans faire des excuses auprès du magistrat instructeur, soit retenue, histoire de s'assurer qu'elle se présente à sa prochaine convocation.

Candidate à la présidence pour échapper à une inculpation pour meurtre

Depuis l'assassinat de son mari, où elle a failli être comptée parmi les victimes, blessée au bras, Martine Moïse séjourne à Miami, pour subir des traitements, ne retournant qu'occasionnellement au pays pour s'acquitter de devoirs familiaux. Ce dernier voyage est différent de ceux qu'elle a effectués précédemment. Arrivée, au Cap-Haïtien, à bord d'un réacteur privé pris en location, Mme Moïse a débarqué, d'abord au Cap-Haïtien, aux environs de 10 heures, dans la soirée du vendredi, avant de visiter le Grand Sud, dans le cadre de ce que ses partisans définissent comme le « *lancement de sa campagne* » comme « *candidate à la présidence* », à des élections dont la date n'a pas encore été fixée.

Visite de Martine Moïse à Jérémie, en campagne présidentielle...

Bien que, lors d'une interview au quotidien *The New York Times*, *Martine Moïse a* indiqué son intention de briguer la présidence, afin, dit-elle, de poursuivre le « *rêve* » de son défunt mari qu'il voudrait bien qu'elle poursuive. Cela n'empêche plus d'un d'y voir une boutade qui ne résistera pas au test du temps. Dans les milieux proches de PHTK, il s'agit d'une stratégie mise en train par Laurent Lamothe, qui souhaite se cacher derrière elle pour mener sa campagne anti-PetroCaribe.

À en croire d'autres PHTKistes, la défunte de l'ex-président de facto s'embarque dans cette stratégie pour la simple et bonne raison qu'intimement elle craint que le cadavre de Me Monferrier Dorval, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince assassiné, ne revienne la hanter. Ses partisans pensent que ce qu'ils voient comme « *des bains de foule* » qui l'accueillent, à l'occasion de ces dernières tournées, au Cap-Haïtien et à Jérémie, tiendra en respect tous ceux qui caressent l'idée de la « *persécuter* ». Cette stratégie vise bien à faire reculer les ennemis de Jovenel Moïse imaginant tirer vengeance sur elle de tout ce qu'on reproche à ce dernier.

Si tel est le cas, Martine Moïse imagine qu'elle peut recourir au même procédé que son défunt mari pour surmonter les obstacles dressés sur son chemin par les éternels ennemis de JoMo.

En effet, Jovenel Moïse avait été élu président, alors qu'il se trouvait sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent. Elle, à son tour, se croit détentrice de pouvoirs mystérieux qui sauront éloigner d'elle le mauvais sort lâché sous forme d'une inculpation dans l'assassinat de Dorval.

C'est en vertu de ses croyances qu'elle et ses alliés PHTKistes s'acharnent à réclamer « *justice* » pour Jovenel Moïse, tandis que le dossier de l'assassinat de Me Dorval continue de traîner en longueur pensant que ceux qui s'agglutinent autour du projet « *Justice pour Monferrier Dorval* » finiront par se décourager et tout abandonner.

L.J.

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES

DES FAITS DE L'ACTUALITÉ EN VRAC

Dénonciations et démissions fracassantes

Une autre démission d'un haut fonctionnaire de l'administration Biden, après celle, très fracassante, deux semaines plus tôt, de l'Envoyé spécial pour Haïti, devrait faire réfléchir les autorités de la puissance étoilée.

Harold Koh, le conseiller juridique en chef, au Bureau du Conseil juridique, a claqué la porte, vendredi dernier, 1er octobre, déclarant « *inhumaine* » et « *illégale* » la politique de son gouvernement envers les migrants haïtiens qui ont été déportés en masse.

C'est le *Washington Post,* le grand quotidien de la capitale américaine, en date du lundi 4 octobre, qui a tout relaté sous la signature de John Hudson, disant que cette dernière démission indique « *la dissension enflammée au sein de l'administration Biden concernant les décisions sur l'immigration, surtout après la démission, le mois dernier, de l'Envoyé spécial de Biden pour Haïti* ».

À la différence de la lettre de l'ambassadeur Daniel Foote, à son supérieur, au Département d'État, Antony Blinker, le 22 septembre dernier, Harold Koh, dans un memo interne, s'est adressé à ses collègues, dénonçant l'utilisation de la loi dite « Titre 42 », évoquée, au prime abord par l'ex-président Donal Trump, ennemi acharné de migrants de certains pays. La mort dans l'âme, cet officiel de haut rang déclare : « *Pour une administration que j'appuie fervemment, je crois que continuer à utiliser le Titre 42 par la présente administration, c'est continuer à violer notre obligation légale à ne pas déporter ou à refouler [à leur pays d'origine] des individus ayant peur de persécution, de mort, ou de torture, surtout en ce qui a trait à des migrants fuyant Haïti* ».

Selon Harold Koh, sous le couvert de « Titre 42 », un vestige de l'administration Trump, les actions de l'administration Biden « *étonnent* ». Et M. Koh d'ajouter : « *Ayant recours à cette loi, de février à nos jours, environ 700 000 individus ont été déportés, dont 91 147 durant le seul mois d'août* ». Mais le cas des migrants haïtiens, surtout considérant la situation de crise sans pareille en Haïti, est la dernière goutte d'eau à faire déverser le vase, en ce qui concerne le conseiller juridique Harold Koh. Ce n'est pas une mince affaire.

Questionnée sur la décision de l'éminent avocat, d'ailleurs chef du Bureau fédéral en tant que conseiller juridique, Jena Saki, porte-parole de la Maison-Blanche, a pris la défense de son patron, disant que « *La décision de continuer cette politique demeure, parce que nous sommes au beau milieu d'une pandémie* ». Réagissant spécifiquement à l'accusation d'« *inhumaine* » mentionnée par Harold Koh, parlant des migrants haïtiens, Ms. Psaki laisse entendre qu'il y a « *plusieurs exceptions à la règle Titre 42, incluant ceux fuyant la persécution, exprimant la peur* ».

Sauf qu'en ce qui concerne les

Harold Koh-

migrants haïtiens, cela ne s'applique pas, évidemment. En dépit du spectacle de la peur des gangs disséminés partout qu'avait peinte l'ambassadeur Daniel Foote, dans sa lettre de démission : « *Les officiels américains sont confinés dans des endroits sécurisés, à cause du danger que représentent les gangs armés contrôlant la vie au quotidien* ».

***En ce qui concerne de dénonciation, une ancienne employée met à nu *Facebook*, causant des dégâts au géant des réseaux sociaux.** C'est dimanche soir, 3 octobre, au programme « *60 Minutes* » de la chaîne de télévision CBS, que Frances Haugen, ancienne gestionnaire de produits de *Facebook,* a fait des révélations concernant la société, dont les patrons prennent des décisions qui ne font que grossir leurs comptes en banque, au détriment du public en général.

De quoi s'agit-il, en réalité ? Selon Ms. Haugen, la compagnie savait pertinemment que sa filiale *Instagram* causait des dommages aux jeunes femmes et aux jeunes des deux sexes, en particulier les ado (entre 13 et 19 ans). Documents à l'appui, elle a expliqué que dans certaines décisions

Le président dominicain Luis Abinader

prises par les grands manitous de *Facebook* ils ne se soucient pas du bien-fondé des points de vue exprimés, parfois toxiques, mais plutôt comment cela attirerait de jeunes

Vladimir Putin

clients, quand parfois il s'agissait de la promotion de la haine, même de la violence, faisant fi de la véracité de soi-disant faits avancés. Mais puisque cela rapporte gros, c'est ce qui compte.

Les dénonciations de Ms. Haugen, parues auparavant dans une série d'articles dans le *Wall Street Journal,* la bible du monde de la haute finance, a piqué l'intérêt des législateurs. Ainsi, hier, mardi 5 octobre, elle témoignait au Congrès, à Washington, faisant, sans doute, d'autres révélations en privé, peut-être encore plus compromettantes.

Entre-temps on l'a vue à la télé hier, au Congrès, où elle a repris les accusations déjà mentionnées, et demandant que le Congrès se penche sur le cas de *Facebook* pour apporter des rectifications sur la façon d'opérer de ce géant des réseaux sociaux qui, outre *Instagram,* compte les filiales suivantes : *WhatsApp, Messenger, Oculus Vr, Onavo* et *Beluga.* Depuis sa création, en 2004, par Mark Zukenberg, la compagnie a fait environ 91 achats d'autres compagnies mineures, et le total de ses actifs, pour le trimestre se terminant au 30 juin 2021, était de 170, 600 milliards de dollars U.S.

Comme au temps où la *Bell Telephone,* acquise par la *American Telephone & Telegraph,* (AT&T), en 1899, ainsi permettant à cette dernière d'exercer un monopole dans le domaine de la téléphonie, et que le Congrès, en janvier 1982, avait fini par la démembrer en plusieurs autres compagnies, *Facebook* pourrait, dans un proche avenir, connaître un sort pareil, suite à une investigation des législateurs fédéraux. Dire qu'une ancienne employée, ayant roulé sa bosse dans d'autres compagnies, telles que Google, Pinterest et Yelp, aura fait éclater la bombe, parce qu'elle a pu comparer ce qui se passait différemment à *Facebook.*

Toutefois, il faut mentionner que Ms. Haugen, une tête bien visée sur ses épaules, avait pris le soin de se protéger en procurant aux officiels fédéraux de nombreux documents, sous le label de dénonciateur, de façon officielle, les autorités de certaines actions internes très compromettantes. *Facebook* pourrait essayer de la poursuivre en justice pour avoir révélé des secrets internes, mais en tant que « *whistleblower* », elle bénéficit d'une certaine protection.

En tout cas, hier soir, à la télé, on a vu une porte-parole de *Facebook,* accusant Ms. Haugen de n'avoir eu rien à voir avec *Instagram,* lorsqu'elle travaillait à *Facebook,* et que les accusations portées contre la compagnie n'étaient que des machinations. Machinations ou pas, lundi, on a connu ce que représente *Facebook* en fait de communications. Pour une raison ou une autre, les applications (Aps) liées à Facebook, n'ont pas pu fonctionner, durant plus de quatre heures, dans plusieurs pays, soit en Europe, en Afrique, en Amérique latine et ailleurs, faisant perdre de millions de dollars à la compagnie.

Ainsi, s'agissant de ce qui se réalise sous couvert, on revient aux paroles de l'Évangile « *Il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, rien de caché qui ne doive être connu et mis en évidence* » (Luc 8:17, Version synodale).

*** « Pandora Papers », un autre scandale financier concernant de riches personnalités du monde cachant leur fortune dans des paradis fiscaux.** Ils sont quelque 35 anciens et actuels dirigeants politiques, 130 milliardaires et plus de 300 fonctionnaires et autres manitous, tels les Bigio et les Boulos d'Haïti et Laurent Lamothe —encore lui — à paraître sur cette fameuse liste se trouvant en compagnie d'un président Luis Abinader, de la République dominicaine, ou d'un Vladimir Putin, de la Russe, pour ne citer que ces deux.

Nous ne comptons pas nous étendre outre mesure sur cette affaire, sinon pour souligner que Laurent Lamothe a vite réagi, en demandant à ses avocats de mettre les points sur les « *i* » en ce qui le concerne. Dans une « *Note de clarification* », il est dit qu'il était un homme d'affaires avant d'occuper des fonctions politiques, comme ministre des Affaires étrangères et Premier ministre. « *Pour éviter tout potentiel conflit d'intérêts M. Lamothe a volontairement démissionné du conseil d'administration de Global Voice Group, de l'ensemble de ses filiales et s'est retiré des opérations quotidiennes de la compagnie pour se mettre entièrement à la disposition de son pays jusqu'en décembre 2014* ».

Que c'est louable, tout ça ! Avait-il fait une déclaration de sa fortune au moment de devenir « *serviteur du peuple* », tel que requis par la loi ? Si oui, ce serait à son actif de publier ce document. Et quel était sa fortune en laissant le pouvoir, en décembre 2014 ? Car, son nom a trempé au scandale PetroCaribe, les USD 4,2 milliards $ qui ont disparu sans laisser de traces, y compris la somme dont il disposait pour les 25 stades modernes à travers la République. Nos footballeurs en herbe sont encore à l'attente.

Et l'on reviendra avec les comptes en banque, offshore, de ces personnalités PHTKistes responsables de la perte des milliards de dollars qui auraient pu transformer Haïti en cette « Perle des Antilles » d'antan. Espérant qu'Olivier Martelly, hospitalisé, respirant à l'aide d'oxygène en permanence, soit en pleine forme sous peu, pour expliquer d'où vient la somme de $172 millions qui couve dans cette banque offshore!

Pierre Quiroule II
6 octobre 2021

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Le massacre de 1937

Par Charles Dupuy

Aussi surprenant que cela puisse paraître, Haïti et sa voisine, la République dominicaine, vivaient en bonne intelligence, leurs relations semblaient même assez cordiales au moment où survint le massacre du 2 octobre 1937. Les Haïtiens ne cachaient pas leur admiration enthousiaste pour le dictateur dominicain. On prétendait souvent qu'il était d'origine haïtienne, qu'il venait de la région du Trou-du-Nord où il aurait passé une partie de sa jeunesse et où il aurait encore de la parenté. Toutefois, depuis les débuts de la grande dépression, le prix du sucre avait flanché sur les marchés internationaux et les travailleurs haïtiens n'étaient plus tellement les bienvenus dans les plantations dominicaines.

Trujillo regardait avec inquiétude ce qu'il appelait l'haïtianisation de sa région frontalière où s'introduisaient des hordes de paysans haïtiens qu'il accusait de n'être rien d'autre que des maraudeurs, des voleurs de bœufs. De plus, les petits commerçants dominicains se prétendaient lésés par la contrebande de produits manufacturés d'origine française et de denrées vivrières qui se pratiquait dans la bande limitrophe entre les deux pays. Ces idées étaient reprises par des journalistes dominicains d'opinion xénophobe qui publiaient des articles proposant rien de moins qu'une désafricanisation de la zone frontalière.

Pour l'opinion dominicaine, le pays subissait l'invasion constante et silencieuse de la paysannerie haïtienne. Cette masse pauvre et illettrée s'était introduite en si grand nombre que, dans certains quartiers de Monte-Cristi, on n'entendait plus parler que le créole, alors qu'à des kilomètres à l'intérieur des terres on retrouvait la monnaie haïtienne en circulation. La présence haïtienne paraissait assez envahissante pour que les nationalistes dominicains donnent libre cours à leur passion raciale, expriment l'inquiétude que leur inspirait tous ces indésirables installés sur leur territoire et la menace qu'ils représentaient pour la souveraineté du pays.

Le samedi 2 octobre 1937, Trujillo, en tournée officielle dans la petite ville frontalière de Dajabon, déclarait à la foule venue l'accueillir : « *Aux Dominicains qui se plaignent des déprédations de la part des Haïtiens qui vivent parmi eux, je réponds : nous réglerons cette affaire !* ». C'est dans ces termes que Trujillo approuvait publiquement la *corte*, l'extermination des Haïtiens. Dans la nuit même du 2 octobre 1937, commença, dans la région de Dajabon, le massacre des ressortissants haïtiens. Pour tuer leurs victimes, les meurtriers soldats dominicains utiliseront des haches, des baïonnettes, mais surtout des machettes, afin de tromper les éventuels enquêteurs étrangers, en faisant croire qu'il s'agissait d'une tuerie spontanément organisée par des paysans dominicains en révolte contre les envahisseurs haïtiens. Avec une méchanceté démoniaque, les soldats égorgèrent indistinctement les hommes, les femmes et les enfants. On tua les Haïtiens à Santa Cerro, à Banica, à Dajabon, à Guagual, à Monte-Cristi, à Las Vegas, à Sabaneta et dans une soixantaine de localités dominicaines. Bien que le nombre exact des victimes de ce carnage n'ait jamais été établi, la plupart des observateurs s'accordent autour du chiffre de vingt mille (20 000) morts, un bilan humain assez juste et nullement exagéré.

Dès le lendemain, les rescapés affluaient dans une épouvante affolée du côté haïtien de la frontière. Une fois mis au courant de l'hécatombe, l'évêque du Cap, Mgr Jean-Marie Jan, se fit conduire à toute allure sur la frontière, afin de donner, de la rive haïtienne de la rivière du Massacre, la bénédiction aux morts et l'extrême-onction aux agonisants. Quelques jours plus tard, arrivait le rapport du consul haïtien à Dajabon, Arnold Fabre, qui accabla de consternation l'administration haïtienne. Le président chargea aussitôt le ministre Charles Féquière de faire enquête sur la situation.

Peu après, Vincent se rendait lui-même sur la frontière par où arrivaient des hordes de fuyards terrifiés. Chacun avait d'effroyables scènes d'horreur à raconter que reprenaient les journaux. Ils révélaient comment les milliers de cadavres des victimes pourrissaient dans des charniers infects et comment, pour se débarrasser des corps, les soldats dominicains les faisaient brûler ou les empilaient dans des embarcations de pêche, avant d'aller les jeter au large. Ils disaient aussi que pour identifier les Haïtiens, les massacreurs les mettaient en demeure de répéter sans accent le mot *cotorrito*, ou en leur montrant du persil, *perejil*, vocable espagnol contenant la lettre J, la *jota*, une constrictive vélaire particulièrement difficile à prononcer pour un non-hispanophone. Beaucoup de ces rescapés n'avaient eu la vie sauve que grâce à l'entraide de leurs amis dominicains, de simples citoyens qui les avaient fraternellement protégés et aidés à fuir. On apprendra aussi comment les compagnies sucrières dominicaines avaient refusé de livrer les braceros haïtiens aux éléments provocateurs qui, armés de piques et de machettes, les réclamaient à l'entrée de leurs usines.

Le massacre des Haïtiens mit le pays en état de choc. Tout le corps social fut soulevé par un bouillonnement de fureur à l'annonce de ces exterminations. Les ligues charitables organisaient des quêtes dans les églises et faisaient circuler des listes de souscription en faveur des survivants. La jeunesse exprimait sa colère, réclamait une riposte virile afin de sauver l'honneur national bafoué. Après avoir décrété la grève patriotique, les étudiants allèrent manifester devant le Palais où un président Vincent, très ouvert au dialogue, viendra les haranguer avec conviction et spontanéité. Il leur avoue qu'à leur âge et à leur place, il aurait réagi exactement comme eux, c'est-à-dire avec cette fougue et cette pugnacité si caractéristiques de la jeunesse, prête à se sacrifier pour défendre la patrie menacée. Mais maintenant qu'il portait ses responsabilités d'homme d'État, il lui fallait manœuvrer de façon réfléchie, agir de manière réaliste et pragmatique. Haïti, leur dit-il, n'a pas les moyens humains, matériels et financiers, ni son armée, la puissance de feu et les capacités logistiques suffisantes pour soutenir une guerre contre les Dominicains. Nos trois mille soldats ne disposent que de deux heures de munitions, et en pareille occurrence, ce serait de la pure folie que de les envoyer affronter au combat une armée disposant d'effectifs cinq fois supérieurs.

Cette capitulation allait miner le pouvoir de Vincent. L'attitude du président haïtien qui, par prudence, refuse d'affronter l'armée dominicaine, jette le plus complet discrédit sur sa personne qui, depuis son élection, n'aura jamais été aussi impopulaire. Alors que les Haïtiens ulcérés réclament vengeance, bouillent de colère et de rage impuissante, Vincent écrivait une lettre « *à son ami, le président Trujillo* », pour lui exprimer sa confiance, lui donner l'assurance qu'il mettait sa « *haute personnalité* » tout à fait « *hors de cause* » en ce qui concernait la responsabilité des faits et pour lui demander de trouver en faveur des victimes, «*une solution juste et humanitaire*».

Le 15 octobre, le ministre d'Haïti à Ciudad Trujillo, Evremont Carrié, et le ministre d'État dominicain des Relations extérieures, Joaquin Balaguer, signaient un accord pour « *éviter que quelques incidents qui ont eu lieu à la frontière nord entre Haïtiens et Dominicains ne produisent des commentaires exagérés et contraires à l'harmonie et à la cordialité qu'aussi bien l'hono-*

Suite en page 13

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Cidihca Adm
Découvrez la dernière parution des Éditions du CIDIHCA
HAÏTI

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Frantz
Photo & Video Studio
Phone: 718.953.4990/ 917.513.2118
843 Franklin Ave. (Bet. Union & Prospect)
FrantzStudio.com
Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 5

NEWSBRIEFS – From here and there

Another spectacular kidnapping at a church service

Sunday, October 3rd, heavily armed gunmen in police uniform of the UDMO**, invaded the "Jesus Center," in Delmas 29, in northeast Port-au-Prince, in broad daylight, kidnapped the pastor, Férère Michel, as well as two other individuals with foreign sounding names: Isabelle Devendegis and Norman Weiner, while the service was ongoing.

This comes in the wake of another church invasion, the previous Sunday at the First Baptist Church at Reunion Street, a block away from the National Palace. That invasion left a deacon dead, Sylner Lafaille, whose wife Marie Marthe Constant, her maiden name, was being kidnapped. Intervening to defend his wife, the gunmen shot him, gravely wounding him, right in front of the awed parishioners. Rushed to the main State hospital a block away, the deacon died of his wounds.

_____

**UDMO= *Unité Déparmentale de Maintien de l'Ordre*, the main unit to keep order in the Western Department, embracing Port-au-Prince.

*

One policeman killed, one wounded and an armor-plated police vehicle burned. It happened last Friday, October 1st, in Martissant, a suburb of Port-au-Prince on National Route 2, at the southern entrance to the capital, linking four departments plus four sizable towns of the Western Department that embraces Port-au-Prince.

Interestingly, that same Friday afternoon, Brian Nichols, U.S. Assistant Secretary of State for Western Hemispheric Affairs, and Juan Gonzales, Deputy Secretary at the State Department for National Security, had flown out of Port-au-Prince after a two-day mission to appraise the situation in the country and find out what the U.S. could do to help solve the multi-faceted crisis buffing Haiti.

The level of insecurity in the country is such that in his letter dissociating himself from U.S. "flawed" policy toward Haiti, especially in the mistreatment of Haitian refugees who should not be returned to Haiti, Ambassador Daniel Foote, the Special Envoy, pointed out that *"American officials are confined to secure compounds because of the danger posed by armed gangs in control of daily life."* He added, *"The*

Brian Nilol

people of Haiti, mired in poverty, hostage to the terror, kidnappings, robberies and massacres of armed gangs and suffering under a corrupt government with gang alliances, simply cannot support the forced infusion of thousands of returned migrants lacking food, shelter, and money without additional, avoidable human tragedy."

The appraisal of the situation by the two high State Department officials to Haiti and their recommendations are awaited with bated breath, especially their take on the widespread insecurity that has turned Haiti into a no man's land.

***Haitian nationalists uneasy about the Dominican president's stance on Haiti.** Greatly concerned about the deteriorating security situation in Haiti and the crisis in general, President Luis Abinader has entered into an "informal alliance" with the presidents of Costa Rica and Panama to deal with the problem of Haiti. Haitian nationalists quickly denounced an invasion plan of Haiti by the Dominican Republic, something we hardly believe.

As it is explained, on the sidelines during their presence at the General Assembly in New York, on September 22, President Abinader got together with Costa Rica's Presidents Carlos Alvarado Quesada and Laurentino Cortizo Cohen of Panama and created their "informal alliance," going as far as issuing a statement in which they expressed their *"deep concern over the Haitian crisis and its growing impact on the region, particularly its grave migratory consequences."*

More disturbing to the nationalists is the following statement about instructions to their foreign ministers *"to, in alliance with strategic partners such as the United Nations, the United States, the European Union and other friendly countries, immediately devise concrete, comprehensive and sustainable solutions in the framework of respect for [human] dignity and human rights for the purpose of taking on the alarming situation in Haiti."*

As for us, we fail to see a Dominican invasion in the offing, based on the ongoing statements. The Dominican president is only calling for help because he cannot take upon himself alone to pressure the Haitian officials with whom he doesn't even speak, to rectify the situation. He expects the international community to get involved because it is that same community which, for years, has been cuddling the Haitian leaders while they've abused their power to rob the country blind and even concerted with gangs who now control much of the country. Unquestionably, the problem of the gangs is paramount in solving the other problems plaguing Haiti. The international community can no longer sit back and relax, leaving matters int the hands of the CORE Group of Western diplomats in Port-au-Prince who either have been bought off or are a bunch of incompetents, who watched helplessly as the country went down the tube.

RAJ

MAÎTRE YVELINE DALMACY

Une nouvelle avocate au service de la communauté haïtienne

Suite de la page 1

a reçus de ce brillant médecin ainsi que ceux de sa famille. Mme Dalmacy était ravie, ce jour-là de se retrouver, en accompagné de ses parents et proches amis à l'occasion de la cérémonie de remise de diplôme.

À souligner, qu'en Droit, l'avocat est un juriste dont la fonction traditionnelle consiste à conseiller, représenter, assister, et défendre ses clients, dans les affaires diverses, allant du divorce, aux questions relatives à la succession, au litige, ou un crime. Aux États-Uniens, les avocats doivent préalablement être titulaire d'un diplôme universitaire, qui s'obtient après un cycle d'étude de quatre années. Le futur avocat doit aussi suivre deux à cinq années d'études à une faculté de Droit, en vue d'l'obtenir le diplôme « *Juris Doctor* » (docteur en droit) ou «JD ».

Mme Dalmacy a fait la fierté d'une étudiante d'origine haïtienne ayant été choisie pour faire part du groupe de travail de la Covid-19, en sus de s'¸être vue confier plusieurs tâches honorifiques ayant fait d'elle la fierté de sa promotion. Dans le cadre de ses études, au cours de ces trois dernières années, elle a côtoyé des experts chevronnés, notamment en matière de litige, de la banqueroute, l'immigration et droit pénale, pour ne citer que ceux-là. Au cours de ses activités communautaires, ici, à New York, elle a eu le privilège de fonder le « Blue Lotus Women Empowerment Network, Inc. », une organisation à but non-lucratif destinée à la promotion de la femme.

Mme Dalmacy n'est pas seulement une avocate, elle avait, auparavant, atteint d'autres sommets. Elle est détentrice de deux maîtrises, en « *Business Administration* » administration et en Diplomatie et Relations internationales, avant de passer un temps comme stagiaire, aux Département de Commerce, à Washington, en tant que Liaison, à la Maison-Blanche, sous l'Administration Obama-Biden.

Bien qu'enfoncée dans des études, durant une bonne partie de sa vie, Yveline Dalmacy continue d'accorder priorité à sa famille. Certes bousculés par ses horaires, cela n'a pu l'empêcher d'aller de l'avant et de réussir pleinement dans son rêve qui consiste à jouir pleinement de sa famille et à servir sa communauté avec compétence. Il ne nous reste qu'à lui retourner l'ascenseur en lui disant compliments.

Dr. Kesler Dalmacy, M.D.

LUIS ABINADER : STRATÉGIE POUR SORTIR HAÏTI DU GOUFFRE

L'OEA peut-elle servir de piste de lancement du projet ?

Une coalition d'États de l'hémisphère en gestation...

Suite de la page 1

New York, la semaine dernière, est le point de départ de son projet visant cette perspective. La publication d'un communiqué conjoint entre Santo Domingo, Panama City et San José, avant de se rallier l'Argentine, annonçant la recherche de stratégies pour sortir Haïti du gouffre, s'inscrit définitivement dans le cadre de la mission que s'est donnée le mandataire dominicain.

Si les autorités haïtiennes négligent de comprendre qu'aucun redressement social, politique et économique ne serait possible avant de résoudre la crise gravissime de l'insécurité, le chef d'État dominicain, quant à lui, entend mettre tout en œuvre pour arracher son voisin à la catastrophe socio-politique qui s'annonce, source de tous les maux qui menacent Haïti, dont la population fait déjà les frais.

En effet, M. Abinader savait que, même avant sa prestation de serment, la mal gouvernance de Jovenel Moïse constituait un grand danger pour son pays. Mais, c'est surtout suite au kidnapping de deux citoyens dominicains, avec leur interprète haïtien, par le gang de Ti-Lapli, à Gran Ravin, non loin de Martissant, au sud de Port-au-Prince,

Suite en page 9

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Gen prèske youn mwa depi prezidan ansasinen, kijan sa ye ?

Sa k ap pase nan kesyon Ayiti a depi granm maten 7 jiyè, lè yo te ansasinen prezidan de fakto Jovnèl Moyiz anndan lakay li nan Pèlren 5, piwo Petyonvil la ?

Tout mwa jiyè a pase san yo pa rive, jiskaprezan, di nou kilès ki vrèman responsab pou zak sa a, kilès ki te finanse, kilès ki te bay dènye lòd pou egzekite l. Paske yo di te gen mounn sou telefòn ki t ap pale ak egzekitan yo. Toutfwa, nan fen semèn pase a lapolis Ayiti di yo gen 44 mounn nan prizon pou ansasinay la. Men anyen pa ko klè toujou !

Plis yo arete mounn, plis yo met manda dèyè lòt mounn pou arete, se plis konfizyon ki kreye. Ēske y ap itilize ansasinay Jovnèl Moyiz la pou regle zafè pa yo ? Tou arete mounn yo vle, mounn ke yo te gen youn ti kont ak yo ? Paske nou pa vrèman konprann ki jwèt y ap jwe.

Kanmenm, gen lòt bagay ki pase ki montre pa vrèman gen chanjman depi lanmò prezidan de fakto a. Premye minis Aryèl Anri (Ariel Henry) kòm Nimewo 1, ka di nou sa byen klè. Li pran gwo baf nan premye reyinyon kabine, eskize m, mwen vle di kabinè, ak tout minis li yo. Bagay la pa t dous pou Premye minis la.

Se nan dat 28 jiyè, mèkredi pase, ke doktè Anri te reyini pou lapremyè fwa ak tout minis yo depi prezidan an te mouri. Men Renal Liberis (Rénald Lubérice) frape pye l atè, li di gen bagay Premye minis la pa ka fè. Se msye ki te sekretè Konsèy minis yo, ap pran nòt depi sou tan prezidan defen an. Enben, li pa menm vin nan miting nan, paske li pa t dakò ak younn nan 9 pwen ki te gen sou ajanda a. Se te pwen 7 la, kote Premye minis la t ap mande pou anile younn nan dekrè defen prezidan de fakto a te pran.

Doktè Anri te vle anile dekrè sou ANI a (Agence nationale d'intelligence), ke Jovnèl Moyiz te pran pou met sou pye gwoup espyon ki t ap tankou Tonton Makout SD yo sou Franswa Divalye (François Duvalier), ki te gen kat blanch pou fè e defè, onon chèf la, epi se ba li yo te rapòte. Si nou te gen okenn dout ke Jovnèl Moyiz t ap met youn diktati anplas, ANI se te gwo siyal ke li pa t ap jwe. Menm zanmi l yo nan kominote entènasyonal la te twouve li t al twò lwen. Bounda nini !

Gen minis ki te dakò ak Liberis. Yo pase anviwon 30 minit ap diskite sou kesyon an, jouk Premye minis la te oblije kite sa tonbe. Kivedi, ANI la tennfas, espyon yo ap boule gra, menm kont Premye minis la, ki oblije veye zo l, apre premye kalòt sa a nan mitan reyinyon ak minis li yo.

Ēske se akòz sa ke Premye minis la vin montre ke l ap mache byen drèt epi l apwouve tou sa defen prezidan an te deja met sou pye ? Nan menm semèn nan, msye gentan envite manm Konsèy konsiltatif (Conseil consultatif) pou referandòm nan, ke defen prezidan an te di wè pa wè fò l fèt. Bliye 2 premye baf li te pran yo, yo ranvwaye referandòm ann avril epi le 27 jen ankò. Men l te di l ap fè l ansanm ak eleksyon 26 septanm yo.

Apre Premye minis la rankontre ak ekip konsiltatif la, jounal *Le Nouvelliste*, samdi 30 jiyè a, rapòte sa younn nan manm Konsèy la di. Se doktè Lwi No Pyè (Louis Naud Pierre) ki di nan rankont yo te gen lakay Premye minis la, yo te fè l konnen ke nan 3 semèn y ap fin prepare tèks nouvo konstitisyon an. Yo regrèt yo anreta, se ansasinay prezidan an ki fè sa. Kidonk referandòm tèt drèt, jan defen an te vle l la. Pa bliye ke pami 6 manm nan Konsèy donsiltatif la gen ansyen prezidan Bonifas Aleksann (Boniface Alexandre) ak ansyen jeneral Lame, ansyen minis Afè etranjè Era Abraam (Hérard Abraham).

Jan nou wè bagay yo, Premye minis la oblije mache ès-ès pou l pa pile si l te konnen. Menm lè l oblije ale alankont tout sa sosyete a ki di yo kont referamdòm nan, an kòmansan pa Legliz Katolik, Legliz Pwotestan, Asosyasyon avoka nan tout peyi a, anfen sosyete sivil an jeneral. Yo tout di kesyon referandòm sa a ap lage peyi a nan youn gwo tchoubounm. Sitou konstitisyon 1987 la, ke defen prezidan an te sèmante pou l respekte, epi fè lòt moun respekte l tou, di klèman nan atik 284.3, chanjman pa posib avèk okenn referandòm !

Kidonk, Aryèl Anri pito obeyi mò a pase l tande sa laplipa mounn ak òganizasyon nan sosyete a di. Li pa nan okenn Konstitsyon 1987. Sa Bòs li te di, ke sèvitè yo ap suiv alalèt, jan yo di an franse a, se sa pou l fè. Nou swete l bòn chans. Kòm li gen gwo kontak gang, li ka lage yo dèyè tout moun ki soti pou ba l pwoblèm.

Nou mande Premye a eskiz, men se pa nou ki te met koze a deyò ke se Djimi Cherizye (Jimmy Chérizier), Mèt Babekyou, ki te mande defen an pou nonmen l Premye minis. Nèspa vrè gen lyen parante antre yo. Epi Babekyou pa ipokrit, li fè gwo veye pou defen an e l di li p ap kite ansasinay chèf la pase konsa. Zòt ap peye po kase a. Sa n di pou sa? Gade kijan se nan lanmò de fakto a, tout verite vin soti. Wi, se li k te chèf anpil nan gang yo. Pawòl twò fò, machwè gonfle !

An palan de gang, kijan sa ye depi ansasinay prezidan de fakto a ? Pa gen oken chanjman nan zòn Matisan. Tout Gran Sid la, 4 depatman edmi, toujou bloke. Konmès pa posib ak kapital la. Kivedi, Premye minis la pa ka manyen gang yo nonplis, san l pa gen otorizasyon ? Nan men kilès pou l pran otorizasyon an ? Pa di m se nan men Renal Liberis, ki toujou ap frape pye l atè ! Sanble

Loran Lamot kanpe dèyè Matin Moyiz pou l mennen batay la.

li gen koneksyon dirèk ak mò a ? Ayiti se peyi mistè, ou pa janm konnen !

Alò, se nan sitiyasyon sa a, Premye minis la di l ap fè bonjan eleksyon nan peyi Dayiti. Ēske sa ap posib anvan fen lane a, dekwa pou l renmèt pouvwa a le 7 fevriye 2022, jan sèten patwon blan mande pou sa fèt ? Natirèlman, yo ka fè nenpòt ki bouyi vide, sitou avèk gang ki ka bay bonjan sekirite. Epi yo ka klewonnen, di se pi bon eleksyon ki janm fèt nan istwa peyi a.

Kòm n ap pale de eleksyon, gen youn kandida ki fèk parèt, ki lakòz anpil pawòl ap pale. Wi, mezanmi, Martine kandida ? Ki Martine, se pa vèv prezidan ki panko gen youn mwa depi yo ansasinen l lan ? Wi, efektivman, Matin Jozèf Etyèn Moyiz (Martine Joseph Ētienne Moïse).

Gen mounn ki di se pa vre, se pawòl anpil y ap fè sou do malerèz la. Antouka, gwo jounal *New York Times* nan pa ka nan bay manti. Se vandredi, 30 jiyè a, ke jounal Nouyòk la pibliye youn entèvyou jounalis li yo te gen ak ansyen premyè dam nan an Florid, nan youn kote li pa ka revele. Epi se pa ni 2 no 3 pawòl madanm nan pa di.

Li di se mounn ki t ap pale panyòl ki touye mari l. Yo te tire l tou, yo konprann li mouri, men se je l ase li te fèmen. Sèl sa li te arive wè se bòt mesye yo. Li di apre yo fin tire mari l, yo t ap fouye chache youn dokiman sou biwo l, epi lòt kote tou. A youn moman gen younn ki di : « *Men li !* » Yo jwenn sa yo t ap chache a. Li di li pa konn sa l te ye.

Se ase enteresan ke Martine panse menm jan ak nou. Bagay pi enpòtan k ap trakase l e anpil lòt Ayisyen tou, se kilès ki bay lòd pou touye mari l, kilès ki debouse pou sa fèt. Jan nou te mande depi premye jou ansasinay la, Martine mande kote 30 a 50 gad ki te konn an faksyon chak fwa yo te lakay la. Pa youn gad pa mouri ni blese. « *Mwen pa konprann kijan pa gen youn sèl ki pran bal !* »

Sanble Martine bliye sa l te di nan diskou l te fè nan fineray la, vandredi 23 jiyè a, lè l t ap pale ak mò a, nan sèkèy la. Men sa l te di : « *Yo te bandonnen w, yo trayi w !* » Anplis de sa, li te di : « *Ansasen yo la a, y ap gade nou, y ap tande nou. N ap gade yo nan je, n ap di yo, 'Sèt ase !'* ».

Menm lè Martine di se pou envestigasyon an jwenn mounn ki fè zak la, li di kanmen « *Se sèlman oligak (gwo boujwa) ak sistèm nan ki ta ka touye* l ». Kan menm, li lonje dwèt sou Boulòs, Réginald Boulos, ki kandida alaprezidans. Mesye Boulos, selon jounal la, di, li pa nan anyen konsa.

Se trè enteresan ke lè yo te tande tout bri nan zòn lakay yo a, Martine di mari l te gentan rele mounn nan telefòn, Li di prezidan an te di l li te jwenn « *Dimitri Era (Hérard) ak Jan Lagèl Sivil (Jean Laguel Civil)* ». Premye a anchaj USGPN, gwoup polis ki responsab pou sekirite Palè a ak kay prezidan an. Dezyèm nan, se koòdonatè, ki anlè yo tout, men ki pa anchaj twoup. Fò m di nou, lapolis fouke msye nan mitan semèn pase a, flanke l nan prizon. E pou Dimitri ? Li sou siveyans sèlman. Gen youn maldòm jan y ap mennen envestigasyon sa a. Yo pran koòdonatè a, ki pa gen twoup sou kontwòl li, men yo fè pa Dimitri, ki vrè chèf yo. Yo di li sou sive yans.

Nou pa ka bay tout entèvyou a, men nou pa ka fèmen bwat koze a san nou pa di w ke ***Martine Moïse kandida alaprezidans.*** Lè l fini ak kèk operasyon l ap fè nan bra dwat li, kote l di li te pran bal la, l ap konsidere deklare kandidati l pou prezidan. Paske « *Prezidan Jovnèl te gen youn vizyon. Nou menm, Ayisyen, nou p ap kite sa mouri* ».

Nou p ap di twòp sou « *vizyon* » prezidan de fakto a, eksepte pou n di ke gen anpil kretyen vivan ki mouri anba bal gang ak lòt « *bandi legal* ». 8 jou anvan l mouri ansasinen an, se 23 mounn ki te krabinen nan Dèlma 32 ak nan Kris Wa (Christ Roi), kote jounalis Diego Charles, ak defansè dwa mounn Antoinette « Net ty » Duclaire tonbe anba bal asasen ofisyèl yo. Ēske sa te fè pati « *vizyon an ?* ».

Vrèman, sitiyasyon an anpire depi ansasinay chèf la. Epi tout chay la ap tonbe sou do Premye minis Aryèl Anri, paske li deside kontinye sou menm pant ak defen an. Se byen donmaj. Larivyè avèti pa touye kokobe ! Pinga l di li pa t avèti !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
4 jiyè 2021

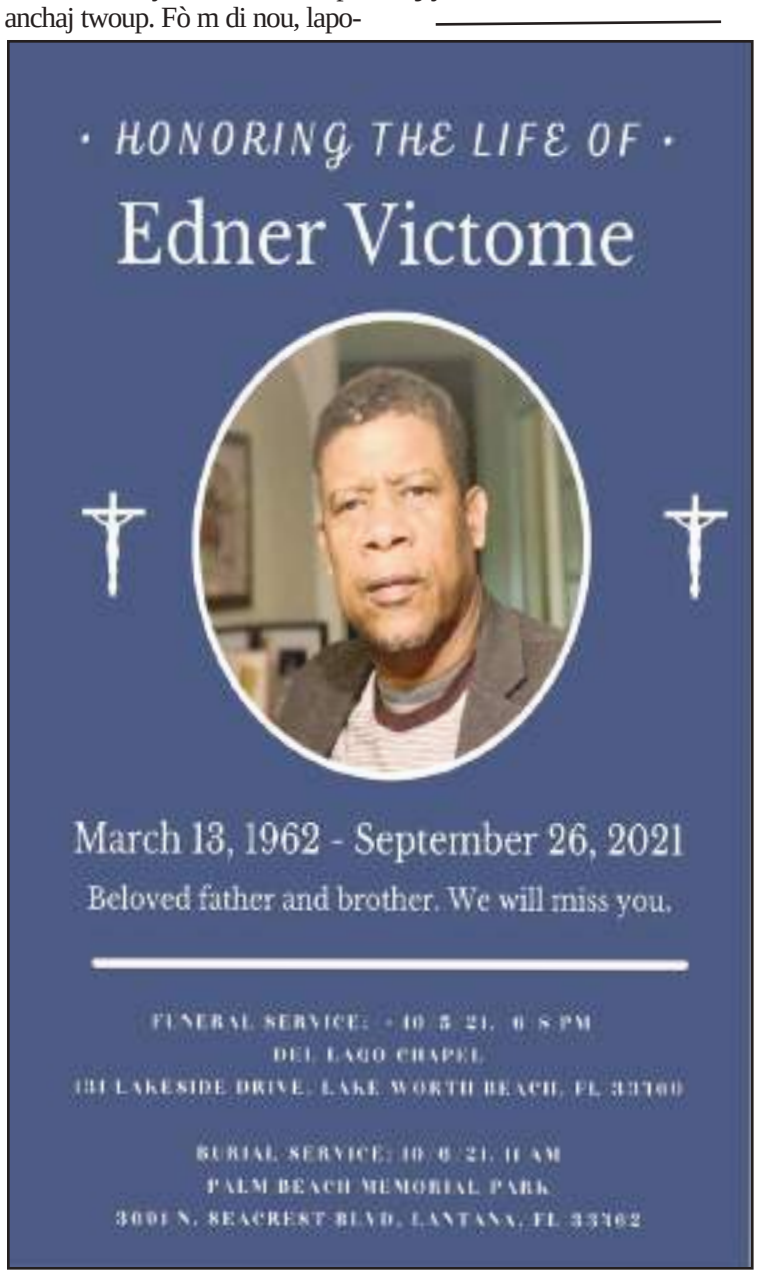

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Greater South, especially in Jérémie, the capital of the Grand'-Anse region in Haiti's southwest region which was heavily hit by the August 14th earthquake. Hear it belted, on Facebook and on other social media networks, by an enthusiastic crowd, composed mainly of women, who welcomed the former First Lady in their towns last Sunday: ***"Yo tiye papa, n ap vote manman!" (They killed dad, we're voting mommy!)***

At a time when kidnappings are the rage, one can hardly think about elections. On Sunday, Ostober 3rd, a pastor and two members of the congregation at "Jesus Center" in Delmas 60, in Port-au-Prince were kidnapped by heavily armed men who disappeared with them. The previous Sunday, September 26, the deadly drama took place at the First Baptist Church of Port-au-Prince, on Reunion Street, a stone's throw from the National Palace. The deacon, Sylner Lafaille, was gunned down when heavily armed men grabbed his wife and he tried to intervene. They had disappeared with her. On Saturday, they released her, for ransom paid, we learned. Moreover, on Friday, October 1st, gangs killed a police officer, wounded another one, and burned an armor-plated police vehicle in Martissant, a southern suburb of Port-au-Prince, on the National Highway 2. (See detail in the Creole column **Grenn Pwonmennen**, on page 6).

Meanwhile, here comes Martine Moïse, who had been out of sight in Haiti since she appeared prominently at the funeral of her husband, last July 23, in Cap-Haïtien, in the North, Haiti's second largest city. Her departure from the country, a few days after the funeral, on a private jet, to Florida, with her children and dog in tow, under heavy protection of American bodyguards, had made the headlines. By July 29, she had given an interview to the New York Times, from an undisclosed location in south Florida, in which she hinted at a run for Haiti's presidency. Since, she has become a star, appearing in several television interviews, including on CNN and Miami's Channel 10 TV, and in other outlets, such as in Reuters news agency, on August 30 when she made her intentions quite clear about going for Haiti's presidency.

People thought she had said goodbye to the country when she returned to Florida following the funeral. They pointed to the symbolic visit to her old residence, when she had returned from Miami where she had gone for treatment for wounds suffered when her husband was assassinated. She didn't stay long, but had emerged with a bag of cash, the amount of which was not known. She knew where the money was stashed away. Reportedly, millions of cash –from $15 million to $45 million has bandied around— mainly in high denomination dollars and some in *gourdes* had been found at the residence in Pèlerin 5, prompting an anecdote that the slain president was competing with the Haitian banks. But all of it was from illegal commerce, a criminal action.

Flush with cash from dubious sources, besides the support of multimillionaire Laurent Salvador Lamothe, Martine Moïse, with her new boyish look, returned to Haiti last Friday (October 1st), to a warm welcome at the international airport of Cap-Haïtien, in the north, Haiti's second largest city. By Sunday, October 3rd, she was in Cayes and Jérémie, at the farthest southwestern end of the island, to ovations, as mentioned above. And for the first time the slogan was unleashed***: "Killing dad, we're voting mommy!"***

Already, some people in Haiti have begun their criticism of the United States, blaming Americans for trying to do what they've done in the past, choosing who they want to run Haiti, a sort of colony, for them. They point to how Hillary Clinton, as Secretary of State, had engineered the candidacy to the presidency of Michel Joseph Martelly, the vaudeville singer Sweet Micky, who dubbed himself "Legal Bandit." He lived up to his chosen name by reinstating the gangs, who were disbanded when Jean-Bertrand Aristide was forced to resign and go into exile on February 29, 2004. Then, the United Nations Stabilization Misssion in Haiti (MINUSTHA) had helped the interim government (2004-2006) restore order in the country, whatnot with a determined new Police chief, Mario Andrésol at the helm. To be noted, the same Laurent Salvador Lamothe, who now is pulling the strings behind the scene for Martine Moïse, was Martelly's Prime Minister, who initially armed the gangs, with weapons and ammunition bought in Israel.

When forced to resign in 2015, Michel Martelly, again with the blessing of the Big Brother from the North, tapped Jovenel Moïse, a politically obscure Banana farmer, whose field in the northeast region had a private landing for those small planes carrying drugs. Not to forget, Moïse was under indictment by UCREF, a government anti-corruption unit, for money laundering, when he was "elected" president in 2016, with about 500,000 votes from an electorate estimated then at more than five (5) million. The slogan used then was ***"The Banana Man"*** who would put Haiti on the international map with a banana industry that would surprise the world. And he followed that up with and additional slogan: ***"With the sun, the earth and water,"*** the "Haitian miracle" was possible.

No need detailing how Haiti, in the past decade of the leadership foisted on the country by the Americans, has become hell on earth, to the point that thousands of its citizens found themselves under the Del Rio International Bridge in Texas last month, while trying to reach the El Dorado, whose leaders closed the door in their face. Moreover, those same lovers of Afghan refugees, 95,000 of whom are expected to settle in "The land of the free and the home of the braves," after an epic air bridge out of Kabul, have organized a similar air bridge out of San Antonio, Texas, to Port-au-Prince and Cap-Haïtien, returning, as of last weekend, more than 5,000 of the would-be refugees to the hellish place from which they had escaped, at great financial sacrifices.

Back to our star candidate for Haiti's presidency, Martine Moïse, whose followers are clamoring for speedy elections. They know that in the existing chaos in Haiti, they have the support of gangs who control large swaths of the land. Currently, only candidates with gang support can really campaign and be "elected." With his influence over certain gangs, Mr. Lamothe is definitely a great asset in Martine Moïse's presidential campaign. Last month he showed his mettle when, from somewhere in the U.S., he ordered gangs in Port-au-Prince who had held a lady friend from New York, to release her. Done immediately, the lady would say, recounting her plight to the New York Post, crediting her friend for saving her life.

All things said, it is expected that when elections are finally declared in a pacified Haiti, and a credible Electoral Council is in charge, all candidates, including Martine Moïse, will be properly vetted. In the case of the former First Lady, a picture of her taken pensively in front of a large photo of the late Attorney Monferrier Dorval displayed at the occasion of the first anniversary of his assassination, won't suffice. As is known, the president of the Port-au-Prince Bar Association was gunned down, on the evening of August 28, 2020, in front of his home, yards away from the presidential residence in Pèlerin 5, where Mr. Moïse met his horrible fate.

Interestingly, about two weeks later, in a television interview, the late president had said, *"He [the lawyer] died at 10:15, and three minutes later my wife [Martine] showed me the video."* Though Jovenel Moïse, then using executive privilege, opposed that his wife be auditioned by the Police conducting the investigation on the murder of the eminent lawyer, now Martine Moïse must come clean about what she knew of that execution, before she can present herself as a candidate for Haiti's presidency.

Breaking with the past, the Electoral Council to be named should show independence from all sectors, while undertaking its vetting operation. All issues, especially that of corruption, should be on the table. Didn't President Moïse, in an address to the UN General Assembly, in September 2017, say that Haiti is "gangrened" by corruption, repeating that word five time for emphasis? In that light, Candidate Martine Moïse must come clean about the funds allowing her to flaunt her lavish style of living, on top of the financing of her already expensive pre-campaign. Undoubtedly, she has some knowledge about the millions of dollars and *gourdes* that were stashed away in their residence. After all she's benefitted from the loot.

The country must break away from the system fueled by corruption and maintained intact through impunity, with the riches of their depredation being used by the embezzlers of public funds, such as the heist of Petro

CORRUPTION ET DÉTOURNEMENTS DE FONDS PUBLICS

Laurent Lamothe dans les lunettes de la presse internationale

Ramassés à la pelle, les millions sont planqués dans des paradis fiscaux

Suite de la page 1

férents pays. Si les hommes politiques d'autres pays s'appliquent exclusivement à mettre les richesses qu'ils ont amassées, à l'abri des autorités fiscales de leurs pays, ceux d'Haïti s'évertuent de préférence à cacher les sommes détournées, acquis par le biais de la corruption ou bien générés dans des trafics illicites à la connaissance du peuple. Les Lamothe, les Martels, les Moïse et consorts se trouvent dans cette dernière catégorie.

Il faut dire, au départ, que la grande majorité des hommes d'affaires haïtiens ont bâti leurs fortunes, au cours des quinze à vingt dernières années. Mais les hommes politiques d'Haïti se sont, de leur côté, enrichis dans moins de dix ans. Avant même que le scandale des documents de « *Pandora Papers* » n'ait éclaté, l'ancien Premier ministre de Michel Martelly, Laurent Salvador Lamothe, de concert avec ses alliés détourneurs du fonds PetroCaribe et d'autres ressources publiques, se mobilise pour faire échec à la vaste campagne lancée depuis bientôt plus de deux ans, afin de faire le jour sur les USD 4,2 millions qui ont été volés/détournés des milliards de dollars versés au Trésor public, sous forme de profits sur les livraisons du pétrole vénézuélien à Haïti, à un taux préférentiel.

En considérant les rapports de force gouvernement-bâtisseurs de fortune, en Haïti, il faut toujours évoquer, notamment l'hypothèse de l'argent sale, biens mal acquis ou carrément vol de la caisse publique, toutes catégories confondues. Dans ce contexte, tous les acteurs financiers et les hauts fonctionnaires de l'État, qui ont trouvé des créneaux d'enrichissements illicites, éprouvent le besoin de mettre leurs butins en lieux sûrs, histoire de dérouter aisément le fisc.

Avant d'entrer dans les détails relatifs à l'enquête super exhaustive menée par toute une armée de journaliste, sur les moyens mis en train par les hommes d'affaires et les politiciens de cacher les biens, meubles et immeubles qu'ils possèdent. Aussi les stratégies mises en route par les hommes d'affaires et politiciens haïtiens, pour déjouer les législations sur les impôts et les taxes, font-elles l'objet d'une grande curiosité.

En Haïti, ils s'enrichissent aux dépends de

Suite en page 14

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 8

IN THE WAKE OF THE MASS DEPORTATION OF HAITIAN MIGRANTS

Haiti, the tomb of diplomats, a potential mausoleum of a president?

Joe Biden and the boomerang effect of his inconsiderate decisions

By Léo Joseph

In public opinion in Haiti, people are fond of saying that the country is "the tomb of diplomats." Never would the opinion makers and political or diplomatic commentators would have thought of equating the country with the downfall of a Head of State. The influx of more than 15,000 Haitian refugees, all at once, on the southern border of the United States, at a time when the U.S. president is politically vulnerable, could push him to commit hara-kiri. Unless he were to resort, to timely decisions which will allow him to ward off bad luck.

Before all other considerations, there's this relevant point: Are we to believe that this tide of refugees, mostly Haitians, crossed forests, swamps, rivers, even a desert, in more than a dozen countries, during a two-month journey, before reaching the U.S. territory, while they escaped the attention of American intelligence services? Undoubtedly, the American authorities were waiting for the crowd, having calmly decided, in their relevant offices on how they would dispose of them expeditiously. Especially the Haitians, who were the bulk of this wave of refugees, determined to reach the El Dorado. Poor folks, they were unaware that an aerial bridge had already been designed for their immediate repatriation to their country of origin, without being allowed to go through the required and necessary legal formalities in cases

President Joe Biden

of asylum seekers.

Clearly, this mass deportation was determined in advance. Unavoidably! Despite the rhetoric used with Haitian, even kneeling down in Little Haiti in Miami to show his respect for Haitians during his presidential campaign last fall, Joe Biden decided to do the unthinkable. Certainly, there will be a backlash on the part of Haitians and their friends, were he to aspire to a second term, as is customary for all American presidents.

Indeed, the decision seems to have been inspired mainly by the State Department, without bothering to have the opinion of other political allies of the president. It was enacted without the knowledge of Daniel Foot, the U.S. Special Envoy for Haiti, who resigned on account of the "flawed" policy of the administration. Also, top officials of the Democratic Party have been highly critical of the president. The "massive deportation of Haitian migrants" by the Biden White House is an operation shrouded in a confusing determinism for

Congressiste Nancy Pelosi, President of Congress, part with President Biden on decision to mass deport Haitian migrants.

which he will pay the consequences.

Meanwhile, the serial flights from San Antonio, Texas, to Port-au-Prince and Cap-Haïtien are clearly a well-coordinated action, undertaken by the world's leading power, failing to show the minimum of humanism toward the victims, migrants of a different complexion from the tens of thousands of Afghans being wel-

Nwq Yoek Senator Chuck Schumer repudiates President Biden's mass deportation of Haitians migrants.

comed so warmly. The image of Border Patrol agents on horseback charging at people to apprehend them, or to turn them back into Mexican territory is eerily reminiscent of mounted conquistadors terrorizing Indians, the indigenous people of Haiti, after the "discovery" of the hemisphere by Christopher Columbus. As revolting as these images are, they pale in comparison to the sight of fathers crossing the Rio Grande carrying their young babies on their shoulders, some of them crying in fear, while their mothers carry their few belongings on their heads! Imagine also these families spending three to five nights exposed to the elements, under the stars at night, and as many days under the blazing sun.

According to the testimony of various migrants, once taken in charge by the American authorities, they were housed in spaces unfit for American dogs. Some said they were not given blankets suitable for human use. As far as food is concerned, it was skimpily given, and not in timely manner. Some of them even complained about having spent three days without food. One refugee in particular claims he spent more than six days without brushing his teeth, bathing, or changing his clothes. And the more than 40 young children accompanying their parents were also subjected to this mistreatment.

The Vice President dissociates herself from

Continued page14

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 9

LUIS ABINADER : STRATÉGIE POUR SORTIR HAÏTI DU GOUFFRE

L'OEA peut-elle servir de piste de lancement du projet ?

Une coalition d'États de l'hémisphère en gestation...

Suite de la page 5

qu'il se rendait à l'évidence de la gravité de la situation, par rapport à son pays. Surtout que, dans son édition du 7 décembre 2020, le quotidien dominicain *Listin Diario* avait tiré la sonnette d'alarme sur l'insécurité omniprésente en Haïti. Dans cet article, dans lequel cet organe de presse déclarait « *Haïti, un État en faillite en détérioration irréversible* », au moment où Claude Joseph, ministre des Affaires étrangères, se trouvait « *en visite d'État* », à Santo Domingo, à la tête d'une délégation d'une cinquantaine de personnes, dans une vaine tentative de présenter l'image du régime PHTKiste, dirigé par le président de facto défunt Jovenel Moïse, sous un jour favorable, le journal dominicain ne l'a pas épargné.

Dans cette même édition du *Listin Diario*, il est fait état de la prolifération des kidnappings, en Haïti, citant l'impuissance, sinon la complicité des autorités n'ayant rien entrepris pour contrecarrer les criminels. Au contraire, ce quotidien se faisait l'écho de l'agence de presse espagnole EFE soulignant l'impuissance des responsables haïtiens à faire face à ce phénomène, car « *se limitant à donner des conseils à la population pour éviter d'être kidnappée* ».

Citant encore EFE, *Listin Diario* soulignait, en outre : «*Depuis au moins un mois, les images de personnes enlevées circulent quotidiennement sur les réseaux sociaux. Parmi eux, celui qui a causé le plus de peur au sein de la population est le cas d'une fille qui avait disparue, il y a plus d'une semaine et dont la vidéo, en uniforme scolaire, circulait en permanence sur les réseaux sociaux* ».

Le président Abinader, victime des kidnappeurs d'Haïti

Quand Luis Abinader se lamente de l'insécurité ambiante, de l'autre côté de la frontière, il parle en connaissance de cause. À la suite du kidnapping, le 21 février, à Martissant (sur la Nationale numéro 2), en provenance de Jacmel, de deux citoyens dominicains et leur interprète haïtien, il était indirectement impliqué dans les négociations ayant abouti à la libération des otages. Point n'est besoin d'expliciter les tournants et aboutissants de la gestion de ce crime, par rapport au premier mandataire dominicain. Car celui-ci, par l'entremise des services de renseignements dominicains était mis au courant des différents acteurs ayant participé à ce crime, notamment, les preneurs d'otages, d'abord, puis ceux qui ont collaboré, aux différentes étapes du crime, jusqu'à la remise en liberté des victimes. Autrement dit, Luis Abinader a reçu des informations de première main pour savoir que Haïti, sous la férule de PHTK (Michel Martelly et Jovenel Moïse), est un État voyou.

Or, depuis l'enlèvement des deux citoyens dominicains, en compagnie de leur ami et interprète haïtien, la crise sécuritaire s'est encore aggravée davantage. Le chef d'État dominicain sait très bien qu'en raison de la porosité des frontières séparant les deux pays, les bandits finiront par exporter leur culture criminelle sur le territoire de son pays. C'en est déjà assez que le trafic de stupéfiants est mené des deux côtés de la ligne de démarcation, entre les deux pays, aussi se fait-il le devoir de combattre l'insécurité sous toutes ses formes, avant qu'elle n'atteigne la République dominicaine.

D'ailleurs, Luis Abinader estimait nécessaire de lancer une mise en garde aux criminels d'Haïti. Voilà pourquoi il les avisait, lors d'une interview, à la radio dominicaine, de se garder de traverser en territoire dominicain. Car l'Armée de son pays, ainsi que la Police seront là pour vous accueillir.

Dans l'esprit du président dominicain — et c'est l'essentiel, dans lutte contre les criminels — la résolution de la crise multidimensionnelle dans laquelle se débat Haïti depuis trop longtemps, passe nécessairement, et en premier lieu, par le rétablissement de la sécurité. Dès lors, on ne peut y aller de main morte. Tous les moyens sont justifiés pour neutraliser les fauteurs de troubles et avoir définitivement raison des éléments criminels. Voilà pourquoi Luis Abinader a déclaré son intention d'aider Haïti à rétablir la paix et la sérénité, en sus de recréer un climat sécuritaire absolument indispensable à toutes les réformes possibles et imaginables, y compris la relance économique et le développement durable.

L'initiative Abinader en faveur d'Haït

Ce qu'on peut appeler l'initiative Abinader en faveur d'Haïti vient d'être lancée, lors de sa dernière participation à la 76e réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le mois dernier. Le président dominicain a eu des rencontres avec ses collègues du Panama et du Costa-Rica autour d'un programme d'aide à Haïti, dont la présente crise sécuritaire extrêmement grave constitue une menace à outrance, d'abord pour Haïti, mais aussi à l'égard de la République dominicaine et l'hémisphère occidental globalement. Le communiqué, d'accord conjoint signé par les trois chefs d'État, à cette occasion a, par la suite, obtenu l'adhé-

Luis Abinader

sion de l'Argentine.

Avec la République dominicaine, appelée à assumer la présidence du Conseil permanent de l'Organisation des États américains (OEA), M. Abinader croit son pays en bonne position pour plaider la cause d'une intervention politico-diplomatique, en Haïti, issue d'une position consensuelle à laquelle seraient ralliés bon nombre de pays membres de l'organisation hémisphérique.

Contrairement à certaines idées véhiculées, dans la presse haïtienne, mais aussi sur les réseaux sociaux, faisant état d'un « *complot d'envahir Haïti par la République dominicaine* », le projet qu'Abinader poursuit, de bonne foi, une stratégie visant à résoudre un grave problème ruinant les intérêts des deux pays se partageant la souveraineté de l'île. Avec un d'entre eux (Haïti) se trouvant dans l'incapacité de trouver des solutions justes, appropriées et permanentes, l'autre voisin (la République dominicaine) encaissant les impacts négatifs (et tout ce que cela comporte) de cette situation, la catastrophe sera au rendez-vous. Pour l'instant, le pays Haïti et son peuple sont à la merci de l'insécurité. Quelque temps encore, si aucune solution n'y est apportée, c'est l'île d'Haïti entière qui en sera victime. Dès lors, tous les aspects négatifs de ce phénomène apparaîtront, l'hémisphère entier en sera victime. En attendant que les contrées de la terre en soient contaminées. Puisque, le monde n'étant plus une île et les barrières n'existant plus entre les voyageurs, tout comme les pandémies, qui se propagent sans restriction aucune, l'insécurité deviendra omniprésente à l'échelle de la planète.

Somme toute, autant les Haïtiens ne tolèrent que leur souveraineté soit bafouée, comme c'est bien le cas, depuis des années, pour ne pas dire des siècles, par les vautours de la planète, autant qu'ils ont besoin de paix, de sécurité et le vivre ensemble pour prospérer et s'épanouir.

En fin de compte, au lieu de se cabrer, face à l'initiative de Luis Abinader, il serait plus sage que l'intelligentsia haïtienne, vecteur socio-politique et économique d'Haïti, s'embarque dans le train du premier mandataire dominicain, afin de proposer à son initiateur ce qu'elle estime lui manquer pour mieux réussir cette gageure.

L.J.

NE PERMETTEZ PAS QUE LES IMPÔTS OU LES FRAIS DE RÉPARATION VOUS SÉPARENT DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

Si vous avez une dette fiscale immobilière, relative à une réparation d'urgence ou d'autres charges liées à une propriété immobilière, il est possible que la Ville de New York vende son droit de rétention.

Personne âgée, handicapée, vétéran propriétaire de maison et organisations à but non lucratif : Votre propriété peut être qualifiée pour une exemption l'excluant de la liste des privilèges. Mais vous devez en faire la demande.

Appelez le 311 pour faire une demande ou pour savoir si votre propriété figure sur la liste des ventes avec privilège. Vous pouvez également rechercher votre propriété sur le site nyc.gov./liensale.

Ne tardez pas. Répondez aujourd'hui !

Department of Finance
Sherif Soliman
Commissioner

Department of Housing Preservation and Development
Louise Carroll
Commissioner

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 10

ÉDITORIAL

Insécurité totale en Haïti : Le régime en place s'en lave-t-il les mains ?

Après avoir créé et armé les bandes criminelles armées, Michel Joseph Martelly et Laurent Salvador Lamothe ont passé cette machine infernale au président de facto défunt Jovenel Moïse, secondé par les différentes équipes placées à la primature. Trois mois après l'assassinat de ce dernier, ses successeurs n'ont pas jugé nécessaire de rectifier le tir. Les assassinats et les massacres continuent, les kidnappings s'intensifient. En clair, ces crimes font l'affaire de tenants du pouvoir, qui n'affichent aucune volonté de rassurer la population, unique posture, selon eux, qui garantit le maintien des commandes de l'État.

Depuis l'accession d'Ariel Henry, à la primature, bombardé Premier ministre, grâce à la bénédiction du CORE Groupe, et Helen Meager La Lime des Nations Unies venant à l'appui, en sus de l'approbation du Département d'État, voilà que l'insécurité n'a cessé de se renforcer, à l'échelle nationale, particulièrement à la capitale. Bien que les autres crimes : braquages, vol à main armée et meurtres continuent de gagner du terrain, les enlèvements contres rançon dépassent tous les autres. Au cours des quatre dernières semaines, les preneurs d'otage ont doublé, ou même triplé d'activité. Et ces malfrats, commettant leurs crimes avec imputé absolue, n'éprouvent aucune crainte à s'introduire dans les résidences, à la recherche de leurs victimes; ou bien dans des églises, en plein service d'adoration, pour enlever qui ils veulent, allant jusqu'à exécuter toute personne qui croit pouvoir s'opposer à leur prise d'otage. D'aucuns se mettent à penser — et pour cause — si les bandits n'opèrent pas de connivence avec les dirigeants. Car, en dépit du fait que ceux-là mènent leurs actions criminelles quand ils veulent, et où ils veulent, en sus de choisir leurs cibles, à volonté, les forces de l'ordre ne se sont pas mobilisées, en vue de les mettre hors d'état de nuire. Ni ne mettent sur pied une stratégie pour assumer les responsabilités pour lesquelles elles, avec le directeur général de la Police nationale, sont payés.

L'incompétence liée à l'insouciance des dirigeants, sans oublier la complicité coupable qu'ils montrent envers les criminels leur donnent pleins pouvoirs. Aussi jouissent-ils du monopole de la force, chasse gardée de l'autorité de l'État que les gens au pouvoir ont abdiquée volontiers. Il est aisé de comprendre pourquoi la Police nationale a perdu de plus en plus de terrain, face aux gangs armés encerclant la capitale et exposant tous qui à leurs caprices, et faisant d'eux des victimes de toutes sortes de crimes. Mais ce sont surtout les kidnappeurs qui font la pluie et le beau temps, ces derniers jours, privilégiant les attaques sur les églises évangéliques.

En effet, les assemblées chrétiennes protestantes sont la cible d'hommes armés ayant violé sans circonspection ces assemblées dont les fidèles sont dispersés par ces derniers tirant dans toutes les directions, jusqu'à l'intérieur du sanctuaire. Il y a à peine une semaine, la première Église baptiste de Port-au-Prince, située pratiquement dans le dos de la résidence officielle du chef de l'État, et à proximité du campus universitaire d'État, a reçu la visite inopinée d'hommes portant des armes de guerre. Ils s'étaient embarqués dans une mission d'enlèvement contre rançon contre la femme du diacre Sylner Lafaille, Marie-Marthe Laurent, on se souvient, entraînant l'intervention de son mari, qui tentait de la sauver. Ce qui lui a valu d'être abattu par les criminels habillé de l'uniforme de l'Unité départementale de maintien d'ordre (UDMO). Cette même tenue est portée presque toujours par les bandits effectuant des enlèvements.

Ces derniers continuent leurs attaques sur les églises. Après l'enlèvement de Mme Lafaille et le meurtre du diacre, dimanche 26 septembre, ils se sont portés à Delmas 29, où est située l'église *« Jesus Center »*. Encore une fois, ils y sont entrés, aussi durant le service d'adoration, avant de repartir avec le pasteur titulaire, Jean Mary Férère Michel, qui est aussi un des responsables de la société « Técina », ainsi que deux fidèles, Norman Weiner et Isabelle Devendegis.

Les églises haïtiennes sont dans la ligne de mire des criminels depuis plusieurs mois. Et ils ne font aucune différence entre catholiques et protestants. Au mois d'avril dernier, le gang « *400 Mawozo* », domicilié dans a commune de Croix des Bouquets, au nord de Port-au-Prince, dont le chef de file s'appelle « *Lanmò San Jou* », avait kidnappé, puis gardé en captivité, durant plus de deux semaines, au moins une dizaine de prêtres et religieux catholiques. Libérés, on ignore le montant de la somme qui a été versée comme rançon.

Le 1er avril, un des gangs qui contrôlent les faubourgs sud de la capitale, celui qui fait de Gran Ravin son fief, a envoyé ses hommes en mission de prise d'otages à l'Église adventiste de Diquini. Faisant irruption jusqu'au sanctuaire, comme dans un moulin, ils repartaient en captivité avec le pasteur, le maestro de la chorale et deux fidèles. Dans ce cas aussi, aucune information n'a été communiquée relative au montant de la rançon.

Il est curieux de voir qu'en dépit de ces attaques perpétrées dans des églises et sur la personne de serviteurs de Dieu, les autorités haïtiennes, à qui les lois et la Constitution, à l'instar de tous les pays du monde, octroient le monopole de la force et de la répression, n'ont pas fait un geste pour signifier même qu'elles ont une quelconque velléité d'imposer leur autorité. À observer les responsables de la PNH se complaire dans leur humiliation par les membres des gangs armés, on reste avec l'impression que leurs attitudes sont dictées par des supérieurs. Autant dire, les policiers déployés contre les gangs ne cesseront d'être humiliés, immolés ou même tués, tant que leurs chefs continuent à exécuter les ordres de leurs supérieurs évoluant en alliés des criminels.

Quant à Léon Charles, le directeur général de la PNH, quand bien même ses supérieurs tiendraient la dragée haute indéfiniment, car privilégiant mieux armer et pourvoir en munitions les bandits, en tant que le numéro 1 de l'institution policière, il aurait pu faire preuve d'imagination en traitant avec les bandits. Si les administrations publiques, de tous les temps et de tous les pays, exigent l'emploi des compétences les plus capables, ce principe n'a pas été appliqué, dans le cas de l'actuel directeur général de cette institution, qui n'éprouve aucune gêne à toucher ses rémunérations et à jouir des privilèges attachés à la fonction, sans fournir le minimum de rendement. À la vue du dénie de ressources à la PNH pour bien remplir sa mission, par les décideurs du pays, M. Charles se complaît dans la médiocrité absolue. D'aucuns pensent qu'il aurait, tout au moins, et pour commencer, changer l'uniforme des brigades spécialisées de l'institution que les criminels utilisent. Une mesure qu'avait adoptée Mario Andrésol, immédiatement après sa nomination à la tête de la PNH, en 2005.

En clair, l'insécurité chronique totale est imputable à tous les agents qui ont la responsabilité de l'assurer dans toutes sa plénitude. Cela renvoie aux forces de sécurité, aussi bien qu'au pouvoir en place devant veiller au fonctionnement idéal de cette machine. Mais aussi d'y apporter tous les correctifs nécessaires, de manière ponctuelle, et sans faille.

Après tout ce qu'on a vu et que la nation subit des criminels alliés au pouvoir, il y a lieu de conclure que le système de sécurité haïtien est hors-jeu, le gouvernement qui le pilote, en premier lieu n'existant plus, car s'étant lavé les mains de la catastrophe universellement constatée. Ici et là, c'est le mauvais grain qui pousse. Il ne reste plus qu'à l'arracher complètement. Immédiatement !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
96, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-Prince, Haïti
TÉL (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Feldmeine, Bt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-26-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat français

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 11

EDITORIAL

With total insecurity in Haiti, is the current regime washing its hands off?

After creating and arming the criminal gangs, Michel Joseph Martelly and Laurent Salvador Lamothe passed this infernal machine on to the late de facto President Jovenel Moïse, assisted by the various teams that have succeeded each other at the Prime Minister's office. Three months after the assassination of the president, his successors have not seen fit to rectify the situation. The murders and massacres continue, and the kidnappings are intensifying. Obviously, these crimes are the business of those in power, who show no desire to reassure the population. They think by terrorizing the population, they're guaranteed of holding unto power for years, as political heirs of the Banana Man.

Since Ariel Henry assumed the role of Prime Minister, thanks to the CORE Group and the U.N representative Helen Meager La Lime coming along, plus the U.S. Department of State, insecurity has become the norm nationally, but particularly in the capital. While run-of-the-mill robberies, armed robberies and murders continue to gain ground, kidnappings for ransom outpace all the other crimes. In the last four weeks, hostage-takers have doubled, even tripled their activities. Unbelievably, these thugs, go on committing their crimes with absolute impunity. They have no fear entering certain homes in search of their victims. As far as churches are concerned, even in the middle of worship service, they have become favorite venues for the "legal bandits," who go in to kidnap whoever they want. And they gun down anyone on the spot, if resistance is shown. Some people wonder — with good reason — whether the bandits are not operating in collusion with the country's leadership. How can one explain that the bandits carry out their criminal actions whenever and wherever they want, choosing their targets at will. Yet, the agents of law and order are not mobilized to deal with them, to put them out of action. Nor have the so-called leaders developed a strategy to assume the responsibilities for which they are paid. In that light, the chief of the National Police stands accused.

The incompetence and carelessness of the leaders, not to mention their complicity with the criminals, empower the latter. As is the rule, the authorities have a monopoly on force. But it's obvious that they have willingly abdicated in favor of the bandits. In the process, the National Police increasingly lose more ground to the armed gangs that surround the capital, and feel no opposition in exercising their criminal will, indiscriminately targeting their victims in all strata. In recent days, the kidnappers have focused their attacks on evangelical churches.

Indeed, the Protestant Christian assemblies are now the targets of armed men who, undisturbed, violate their assemblies. The faithful are dispersed by the hoodlums firing in all directions, even inside the churches. More than a week ago, the gangs visited the First Baptist Church of Port-au-Prince, located a stone's throw from the official residence of the Head of State—granted he's no more. Nearby also is the campus of the State University and the major State hospital. Carrying weapons of war, they were on mission to kidnap for ransom Marie-Marthe Laurent, the wife of Deacon Sylner Lafaille. As reported, when the husband tried to intervene to save his wife, he was gunned down in front of the awed parishioners. They grabbed the wife and disappeared with her. By the way, the criminals were dressed in the uniform of members of the Departmental Unit of Law Enforcement (UDMO). It has become like a trademark that the kidnappers wear police uniform.

Following the church attack leading to the kidnapping of Mrs. Lafaille and the murder of her husband the church deacon, on Sunday, September 26, last Sunday, the kidnappers were at the "Jesus Center" a church at Delmas 29. Once again, the bandits entered the sanctuary, during the worship service, and left with the pastor, Jean Mary Férère Michel, who is also a member of the leadership team at "Técina," a design and construction firm. Along with the pastor, the kidnappers grabbed two of the worshippers: Norman Weiner and Isabelle Devendegis.

For several months, the Haitian churches have been under the gun of the criminals, who don't discriminate about their victims, whether Catholic or Protestant. Last April, the *"400 Mawozo"* gang, based in the Croix des Bouquets county, north of Port-au-Prince, whose leader is called *"Lanmò San Jou,"* (Unexpected Death) kidnapped and held captive for more than two weeks, ten Catholic religious missionaries, including two priests and a nun, among them two French citizens. They were held hostage for more than two weeks, until they were paid an undisclosed amount.

Eelier, on April 1, one of the gang leaders who control the southern suburbs of the capital, specifically the one making *Gran Ravin* its stronghold, had sent its men on a hostage-taking mission at the Adventist Church of Diquini. Bursting into the sanctuary, as if they were entering one of those open market places, they grabbed the pastor at the pulpit, the choir's maestro nearby and two of the worshippers. Again, they were released two days later—for ransom, the amount of which was not disclosed.

It is rather curious to see the reaction, or non-reaction of the authorities who are entrusted with the monopoly of force by the laws of the land and the Constitution, vis-à-vis the attacks against the houses of worship and the servants of God. In all countries the world over, the ruling authorities solely detain the ultimate use of repressive force in carrying out their duty. In Haiti, however, the authorities didn't raise a finger and said nothing, having no will to act. It is shameful to observe how those responsible for the National Police cross their arms, complicit in their own humiliation, as the gang members walk all over them. One has the impression that their attitude is dictated by their bosses in holding high political posts. No wonder that policemen sent on mission against the gangs are humiliated, even killed in the line of duty, because the higherups keep ordering them not to be too aggressive against the gangs, because the top leaders are in cahoots with the criminals.

We fault Léon Charles, the General Director of the PNH for not using his brain in this situation where the Police are deprived of adequate equipment and ammunition because the political bigwigs favor the bandits who, in the end, surpass the legal forces in their firepower capacity. As the No.1 of the Police institution, Mr. Charles should have defended those under his command, even if it meant displeasing some higherups. Blowing everything up in the open would have been for the good of those under his command, as well as for that of the country. Mr. Charles failed to put into practice the guiding principles for a secure environment. He only cared about getting his paycheck and enjoying the perks that come with the title, while not doing even the minimum to rectify a situation of rampant lawlessness. One wonders what the Police Chief feels when he looks at himself in a mirror, knowing that he's been essentially mediocrity incorporated in his role of No. 1 in the Police. He should have demanded what's needed to carry out his mission of protecting lives and property. He could have at least ordered a change in the uniform of the special units of the Police to undercut copycats, depriving the criminals of a Police symbol. In 2005, that was among the first actions of Mario Andrésol who had inherited a similar gang situation. Then, he went on with a total reform of the institution.

There's no doubt about it, all the agents responsible to ensure the security of the country must bear the blame for the chronic insecurity. That means Haiti's security leadership, as well as the political leadership that have failed at carrying out their duty, not correcting what needed to be corrected and letting the country go to the dogs.

With all that we've seen, as the nation suffers from the insults and assaults of the criminals, allied to those in power, we must conclude that Haiti's security system is nonexistent. And the so-called government leaders in charge have washed their hands off, accepting no responsibility for the catastrophe which could have been averted. Unquestionably, what we have now is the wild growth engulfing the garden. It is time to clear the field from the chaff. Immediately!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 35627
Brownwood, N
Y 11435-0235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0785 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-571-6434
19 Wolf CR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valeurs
134 Avenue Parmentier, Rt Rt Appt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
973.00 US, pour six (6) mois
51.60.110 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville
State/Etat
Zip Code/Code Régional
Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 12

Louis Maurice Léonce : Un joyau national

Par Louis Carl Saint Jean

En dépit des immenses progrès de la science médicale, atteindre l'âge canonique de cent ans demeure jusqu'à nos jours un très grand exploit. Il peut-être même considéré comme une bénédiction divine, selon l'insinuation même des Saintes Écritures. En effet, au dixième verset du Psaume 90, Moïse affirme : « *La durée de notre vie s'élève à 70 ans, et pour les plus robustes à 80 ans…* » Chez tous les peuples du monde, cette longévité exceptionnelle reste un événement marquant. Le 10 septembre dernier, Louis Maurice Léonce, l'ancienne étoile du football jérémien, a franchi ce cap rêveur, soufflant allègrement ses cent bougies.

C'est en mars 1992 que j'ai découvert le nom et le passé glorieux de cet homme. J'avais fait cette heureuse et tardive découverte par le biais d'une entrevue qu'il avait accordée au chroniqueur sportif Wiener Séjour. Ce dernier publiait alors une série d'articles très intéressants sur l'Étoile Haïtienne dans les colonnes de l'hebdomadaire Haïti Progrès (11-17 mars 1992, 18-24 mars 1992, page 24). Et depuis lors, je n'ai cessé d'admirer ce personnage majeur de notre sport national.

L'année dernière, mon admiration pour Maurice Léonce a augmenté d'un cran. Cela a eu lieu après l'avoir vu sur Youtube faisant un exposé magistral sur l'éducation, la morale, le civisme et le patriotisme. Emporté par la grande culture et le beau parler de ce fringant nonagénaire, du coup, j'ai nourri le rêve de lui parler. Sitôt après, j'en ai fait part à mon grand ami jérémien Lélio Sanon, alors à New York. Et il m'a promis d'arranger une entrevue téléphonique avec Maurice et moi dès son retour à son patelin.

Promesse faite et promesse tenue. Le 19 août dernier, Lélio retournait effectivement à la Cité des poètes pour assister aux funérailles d'une de ses sœurs aînées, Marie Adrienne Sanon. Trois semaines plus tard, il m'a donné le numéro de portable de Maurice Léonce et m'a dit que celui-ci attendait mon appel. Je m'exécutai sur-le-champ, laissant momentanément de côté d'autres activités personnelles.

Quelle fut ma joie lorsque j'ai pu avoir, le mardi 7 septembre dernier, cet entretien avec celui que toute la Grand'Anse considère, non sans raison, comme une idole. Comme je m'y attendais, l'homme est cultivé et pointilleux. Sans tarder, il s'est mis à me vanter les charmes de Jérémie avec une verve exquise. Il a agrémenté cette intéressante démarche en me racontant l'histoire de cette ville, depuis sa fondation, en 1756, jusqu'à aujourd'hui. Il m'a appris avec fierté : « Jérémie est une ville historique. Elle porte le nom d'un ancien pêcheur français. Sa première rue s'appelait rue de la Marine, sa deuxième, rue des Philosophes, sa troisième, rue des Philanthropes… »

Il a continué sur sa lancée en ces termes : « En plus, Jérémie a fourni au pays de célèbres poètes, de grands musiciens, de belles et intelligentes femmes, des hommes honnêtes, des hommes valables, des hommes sérieux. Du coup, mon interlocuteur m'a fait penser au livre incontournable *De mémoire de Jérémien* de l'écrivain Eddy Cavé et aux savoureux poèmes *À Jérémie* d'Etzer Vilaire, *Jérémie* d'Émile Roumer, *Ma ville* de Timothée Paret et *La Pointe* de Fernand Martineau. J'ai vu défiler devant mes yeux la Place d'Armes, la statue Ti Amélie, l'Église Saint Louis, le beau quartier de Bordes et d'autres merveilles de « Jérémie la belle » que je n'ai vues qu'à travers ces œuvres à peine citées et de rares autres.

En dépit du séisme qui a frappé le Grand Sud le 14 août dernier, Maurice Léonce a conservé sa bonne humeur et son optimisme débordant. Son amour pour son sol natal frise même le chauvinisme. « *Jérémie et la Grand'Anse, a-t-il prédit, tiendront bon. Elle se relèveront de manière surprenante si nous nous mettons au travail dans la discipline. Si les jeunes étudient, Haïti connaîtra des jours meilleurs. Nous sommes un peuple fier. En dépit de ces moments difficiles auxquels nous faisons face actuellement, j'ai foi en l'avenir d'Haïti* ».

C'est le 10 septembre 1921 que le village Fond Augustin (Jérémie) a vu naître Louis Maurice Léonce. Son père, Julien Léonce, un Français, plus précisément un Bordelais, était un ancien employé de la BNRH à Jérémie. Sa mère, Angèle Etienne, Jérémienne pur sucre, était une ancienne institutrice formée à la prestigieuse École Élie Dubois, à Port-au-Prince. Il a fait ses études primaires à l'École Frère Paulin des Frères de l'Instruction Chrétienne et ses études secondaires au lycée Nord Alexis de sa chère cité.

Alors qu'il avait tout juste 7 ans, il prit feu pour le football. Le frère Max Auguste, touché par l'aptitude du petit « *Mòy* », comme l'appellent ses intimes, l'encadre et l'aide à développer cette disposition naturelle. Au fil du temps, il a réalisé des progrès remarquables. En 1935, il adhère à La Voldrogue, équipe nouvellement créée. Encadré des Jacques Rey, Antoine Jocelyn, Jean Pompée, Arthur Myrthil et d'autres jeunes prodiges, il devient déjà un demi-dieu. D'ailleurs, à cause de sa discipline et d'autres qualités, cette « âme bien née » occupera le rôle de capitaine et d'entraineur de cette équipe. La sélection représentative de Jérémie jouira également des prouesses de cet intérieur gauche de classe. Une nouvelle légende du sport national nous est née.

Bientôt, le firmament du football jérémien sera privé de sa plus brillante étoile. En automne 1942, ambitieuse, l'Etoile Haïtienne, club port-au-princien présidé par André Dominique, embauche Maurice Léonce. Dès son intégration, il brille de mille feux parmi les Joseph Edouard « *Joe* » Gaetjens, Daniel Beauvoir, John Beauvoir, Frérot Rouzier, André Nau, etc. Ébloui par son jeu rapide, ses passes lumi-

Maurice Léonce

neuses, ses tirs puissants et précis, Marcel H. Dougé le surnomme « le soleil de l'Étoile Haïtienne ». Ce distingué chroniqueur sportif pensait peut-être à la phrase que Scudéry avait dite au sujet de Corneille à ses débuts : « *Le soleil* s'est levé : disparaissez, étoiles ! »

Maurice n'avait pas complètement sevré le public jérémien, même pendant qu'il rayonnait sur le Parc Leconte (ancêtre du Stade Paul-Eugène Magloire et du Stade Sylvio Cator). Après la fin du championnat port-au-princien, il retourne généralement chez lui. C'est ainsi qu'en été 1944, il fera partie du « *Club Dumas* » fondé au début de juin de la même année par le député Émile Jérôme (président d'honneur), Jean Brierre (secrétaire), Roger Chassagne (trésorier), Amiclé Boncy fils (capitaine) et d'autres notables de la ville.

Au sein de cette équipe, Maurice opère des prodiges. Le dimanche 11 juin 1944, sur le terrain des Casernes, lors du premier match de cette formation, il inscrit les deux buts contre le « Club Melbourne ». Chose rare, l'arbitre Louis Vilaire serre ouvertement la main au jeune étoiliste à la suite du doublé. Le même soir, on a fait la fête au club Nirvana et chez le conseiller communal Joseph Henri. (Référence : Rubrique *Voix de la Grand'Anse* du journal cayen *La Garde*, par Luc Villedrouin, Lundi 19 juin 1944, page 2.).

Au cours de la même compétition estivale, notre sportif accomplira d'autres hauts faits. Le dimanche 16 juillet, il se distinguera au cours d'une rencontre mémorable entre l'« Équipe Blanche » et l'« Équipe Verte ». En ce jour, notre esthète s'est blessé suite à un tacle violent d'un défenseur adverse. Grâce aux soins empressés du Dr Caprio, il a pu regagner les pelouses dix minutes plus tard. Deux passes décisives de Léonce permettront à l'« *Équipe Blanche* » de blanchir sa rivale sur le score sans appel de trois à zéro. (Référence : Luc Villedrouin, Le Soir, Lundi 24 juillet 1944, page 3.) Pour une vengeance, c'en était une !

Saison après saison, Maurice Léonce se distinguera de plus en plus comme un joueur de très grande classe. En juin 1950, à la suite de la dernière édition de la Coupe Pradel, L'Etoile Haïtienne, dirigée alors par Dr André Roy, boude le championnat 1950 – 1951. Daniel Beauvoir devient trésorier de ce club, Joe Gaetjens va jouer à Montpellier en Coupe de France et Maurice Léonce retourne parmi les siens. Bien vite, il remet sur pied La Voldrogue au sein de laquelle il évoluera à nouveau à la fois comme entraineur-joueur et capitaine. Cette équipe, sous son leadership, allait cueillir ses plus beaux lauriers à travers la Grand'Anse.

Homme plein de ressources, Maurice servira la jeunesse jérémienne également comme professeur d'éducation physique et moniteur des sports. Le footballeur et moniteur sportif Eric Saint Fleur, poumon de l'inoubliable équipe championne de l'Interrégional 1975, m'a récemment appris : « *Maurice avait donné un cachet particulier aux manifestations culturelles et sportives organisées à l'occasion des fêtes nationales et patriotiques* ». Il a également ajouté : « *Maurice Léonce a beaucoup fait pour l'essor de la jeunesse jérémienne. Il a associé son destin à celui de notre ville* ». (Entrevue de Louis Carl Saint Jean avec Eric Saint Fleur, 12 septembre 2021.)

Maurice Léonce allait bientôt acquérir de nouvelles connaissances comme entraineur. À l'arrivée du technicien français Paul Baron en Haïti le 12 janvier 1953, il participe au cursus d'entraineur-formateur enseigné par celui-ci. Avec les Antoine Tassy, Franck Civil, Roland Lacossade, Lucien Roosevelt « Blanc » Barosy, Marc Lamarre et d'autres futurs sélectionneurs haïtiens, il obtiendra le brevet de Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. Dans le même registre, il sied de noter que trois années plus tard, il fera partie de la classe d'entraineur professionnel que dispensait le Grec Yiannis « *Dan* » Georgiadis arrivé au pays le 26 février 1956.

En dépit de ses multiples occupations, Maurice refusera de raccrocher les crampons. Au milieu de la décennie 1950, il portera les couleurs de l'équipe « Saïpan » et celles de la sélection jérémienne. Une fois de plus, il tient dans les deux formations le rôle d'entraineur-joueur tout en portant le brassard de capitaine. Il est à son zénith. Joseph Andris Adonis m'a dit de son ancien coéquipier : « *À mon humble avis, Maurice Léonce est le meilleur footballeur que Jérémie ait produit. Il était doué pour ce sport mieux que personne tant dans notre ville que dans la* Grand'Anse ».

Certainement, la valeur de Maurice Léonce comme sportif est inestimable. Cependant, c'est à cette époque qu'il a réalisé, selon moi, le plus éclatant exploit de sa carrière. Nous sommes, rappelons-le, au milieu des années 1950. En Haïti ! À Jérémie ! Il croise le chemin d'un jeune paysan originaire de l'Anse d'Hainault, un garçon de course, dont il admire l'habileté. Maurice le recrute, l'entoure, pourvoit autant qu'il le put à sa formation classique et l'intègre dans son équipe et dans le « *onze jérémien* ». Tant mieux que mal, ce jeune homme s'est fait par la suite une bien meilleure place dans la société. Contrairement à beaucoup d'entre nous, Léonce croyait au concept sociologique de la « mobilité sociale ascendante ». Quelle noble âme !

Il n'y avait pas que Jérémie à bénéficier des compétences de Maurice Léonce. D'abord, au cours de l'année 1958, il est nommé moniteur des sports aux Cayes par le Département de l'Éducation nationale. Tandis qu'il remplit sa fonction, les membres du Samba Football Club, nouvellement fondé, sollicitent ses services. Il accepte de gaieté de cœur. Selon l'ancien footballeur cayen Jean Ligondé : « *Maurice Léonce a fait un travail colossal aux Cayes. Comme moniteur des sports, il nous avait donné goût aux parades scolaires du 18 mai. Comme entraineur, il était exceptionnel. En un rien de temps, il a placé notre club à un niveau très élevé* ». (Entrevue de LCSJ avec Jean Ligondé, 12 septembre 2021.)

Après la Grand'Anse et le Sud, ce sera au tour du Département de l'Ouest de profiter du

Suite en page15

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 13

LE COIN DE L'HISTOIRE

Suite de la page 4

orable président Trujillo que l'honorable président Vincent se sont évertués à créer et à intensifier, inspiré par la commune destinée, dans la paix et la prospérité, des deux peuples frères, etc. ».

Toute la presse dominicaine publia triomphalement le texte de cette entente qui représentait un indéniable succès diplomatique pour Trujillo. Celui-ci narguait son homologue dont il rejetait toutes les propositions de compromis et auprès duquel il s'engageait à ordonner l'enquête la plus minutieuse comme la plus impartiale, afin d'appréhender les coupables, de les faire juger selon les principes du droit public et d'appliquer les sanctions les plus sévères à leur encontre.

Un mois après l'accord du 15 octobre, le *New-York Tribune* publiait une série de reportages sur la tragédie sanglante vécue par les paysans haïtiens en territoire dominicain. Cette nouvelle à sensation provoqua un concert de réprobation horrifiée dans l'opinion publique américaine. Le président du comité des Affaires étrangères du Sénat américain, le sénateur Hamilton Fish, condamna ces horreurs et exigea du Département d'État la rupture immédiate des relations diplomatiques avec Cuidad Trujillo. Sur ces entrefaites, Vincent expédiait une lettre beaucoup moins conciliante à Trujillo pour se plaindre des lenteurs de cette investigation unilatérale qui n'aboutissait à rien, et à laquelle il désirait associer des délégués de Cuba et du Mexique. Le dictateur repoussa avec dédain l'offre de ces nations amies et réitéra la promesse solennelle faite à son « *grand ami*» Vincent, de conduire l'enquête avec, comme promis, un haut esprit de moralité et de justice.

Au moyen d'artifices juridiques, plutôt malhonnêtes, Trujillo persistera à tergiverser de la façon la plus exaspérante, avant que Vincent, impatienté par ces interminables avocasseries diplomatiques, ne se décide à mettre en mouvement les procédures de plainte auprès des instances interaméricaines, afin de régler le différend qui l'opposait à son voisin. Les représentants des deux pays discutaient d'un règlement à Washington, lorsque, grâce aux bons offices du Nonce apostolique, Mgr Maurilio Silvani, les deux capitales annoncèrent qu'elles étaient parvenues à un arrangement à l'amiable.

Selon cet accord, qui sera signé à Port-au-Prince, le 26 février 1938, Trujillo s'engageait à verser sept cent cinquante mille dollars (750 000 $) au gouvernement haïtien, lequel promettait d'employer la somme au mieux des intérêts des victimes. La première tranche de deux cent cinquante mille (250 000) dollars servit, en effet, à construire des colonies agricoles à Osmond, à Grand-Bassin, à Saltadère, à Biliguy et au Morne-des-Commissaires, où furent relogées quelques-unes des familles rescapées. Trujillo devait acquitter le solde de cinq cent mille (500 000) dollars par tranches de cent mille (100 000), payable à la fin du mois de janvier de chaque année, jusqu'à l'apurement total de la dette. Toujours est-il qu'en février 1939, Trujillo obtenait de la part des officiels haïtiens un rabais de deux cent vingt-cinq mille 225 000) dollars, après qu'il leur eût avancé, par anticipation, un peu plus de la moitié du solde, soit la somme de deux cent soixante-quinze mille (275 000) dollars. La question des dédommagements resta au cœur des débats et l'opinion haïtienne, scandalisée par ce qu'elle qualifiait de vente à rabais du sang des malheureux paysans, réclama des explications.

Fustigé pour son attitude d'abdication jugée trop complaisante, le gouvernement évoqua la crise financière pour se justifier, mais les citoyens n'en demeurèrent pas moins convaincus que les hauts fonctionnaires haïtiens avaient été stipendiés par Trujillo, lequel les avait tout probablement corrompus avec un argent qu'ils se seraient empressés de partager comme de vils margoulins.

Quelque temps plus tard, une rumeur persistante voulut que le consul dominicain au Cap-Haïtien, Anselmo Paulino, avait effectué une visite secrète à Port-au-Prince avec une valise contenant quelque vingt-cinq mille (25 000) dollars en petites coupures de dix et de vingt (dix et 20 dollars), un butin qui lui aurait servi à acheter les officiels haïtiens véreux. Les preuves de lâcheté de son gouvernement justifieront les incriminations qui vont pleuvoir sur Vincent. Beaucoup de grands fonctionnaires furent condamnés par la vindicte populaire, et même la sœur du président, Résia Vincent, fut accusée de s'adonner au lucratif trafic de la vente de main-d'œuvre haïtienne aux usines sucrières dominicaines. Vincent ne devait jamais se remettre du discrédit public que lui coûta le massacre de 1937, et encore moins de son épilogue honteux qui éclaboussa son gouvernement d'une flétrissure infamante.

C.D. coindelhistoire@gmail.com **(514) 862-7185.**

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Pourquoi et comment prendre soin de soi

Par Rosie Bourget

Il y a toujours une poignée de rôles avec lesquels chacun de nous jongle. Si vous êtes un parent, un étudiant, un employé, un gardien, une personne aux prises avec un problème de santé mentale, ou si vous vous sentez simplement dépassé par les responsabilités de la vie quotidienne, l'idée de prendre du temps pour vous peut sembler inimaginable. Parfois, il peut être difficile de prendre soin de soi, même de base, mais il y a de petites choses qui peuvent être faites pour rendre les soins personnels et prendre du temps pour soi un peu plus facile. Voici quelques conseils qui, en quelque sorte, vous aideront à prendre soin de vous.

Rosie Bourget

Acceptez-vous tel que vous êtes. N'oubliez pas que vous courez votre propre course. Essayez de ne pas comparer votre vie de ce quoi elle ressemble actuellement à celle des autres. Lorsque vous commencez à vous comparer aux autres, il est facile de se sentir inadéquat, ce qui rend difficile, même de faire le premier pas vers l'auto-soin. Au lieu de cela, faites de votre mieux pour accepter la personne que vous êtes et où vous êtes dans la vie en ce moment.

Concentrez-vous sur les bases. Parfois, être un adulte n'est pas facile et il peut sembler impossible de faire même les plus petites choses. Prendre du temps pour soi ne signifie pas nécessairement s'offrir des choses spéciales. L'une des choses les plus importantes que vous puissiez faire est de vous concentrer sur les étapes pour vous assurer que vous menez un mode de vie sain. Prendre une douche et se brosser les dents tous les jours, manger des aliments riches en nutriments, bouger son corps et bien dormir sont tous des éléments constitutifs de bons soins personnels.

Trouvez ce qui vous rend heureux. Si vous êtes occupé à assumer toutes vos responsabilités, plutôt que de prendre soin de vous-même, vous ne savez peut-être même pas vraiment de quel type de soins vous avez besoin. Ce qui fonctionne pour quelqu'un d'autre peut ne pas vous convenir. Prenez le temps de réfléchir aux choses que vous pouvez faire pour vous sentir heureux ou accomplir et incluez-les dans l'élaboration de la routine d'auto soins qui a le plus de sens pour vous, votre emploi du temps et votre santé en général. Acceptez-vous tel que vous êtes, vous rappelant toujours que vous courez votre propre course. Essayez de ne pas comparer votre vie à celle qu'elle ressemble actuellement. Lorsque vous commencez à vous comparer aux autres, il est facile de se sentir inadéquat, ce qui rend difficile même de faire le premier pas vers l'auto-soin. Au lieu de cela, faites de votre mieux pour accepter la personne que vous êtes et où vous êtes dans la vie. Pratiquez la pleine conscience. La pleine conscience constitue un des meilleurs moyens de tirer le meilleur parti du temps dont vous disposez pour prendre soin de vous. Prenez quelques respirations lentes et profondes, concentrez-vous sur chacun de vos sens et essayez d'être pleinement présent dans tout ce que vous faites. Non seulement la pleine conscience réduit le stress, mais elle a également le pouvoir de vous aider à ralentir et à vraiment prendre soin de vous, même au milieu de tous les défis et responsabilités de la vie.

Fixez-vous de petits objectifs. Malheureusement, prendre du temps pour vous ne se fait pas du jour au lendemain, alors essayez d'être patient. Au lieu de vous mettre la pression pour établir immédiatement la routine de soins personnels parfaite, fixez-vous de petits objectifs que vous souhaitez atteindre pour vous-même. Concentrez-vous sur de petites tâches quotidiennes, comme vouloir faire une promenade de 15 minutes à l'extérieur chaque jour, ou tenir un journal pendant 10 minutes chaque nuit, plutôt qu'une refonte complète de votre vie, d'un seul coup.

Fixez des limites. Parfois, la seule façon de vraiment pouvoir prendre le temps de prendre soin de soi est de réduire le temps ou l'énergie que vous donnez aux autres. Avoir des conversations parfois difficiles avec des gens qui fixent des limites autour de votre temps, de vos émotions, de vos affaires, de vos autres relations, de votre santé et de vos opinions peut vous donner l'occasion de consacrer plus de temps et d'efforts à vous-même et à votre propre santé mentale.

Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul. Tout le monde a du mal à prendre du temps pour lui-même, alors essayez de ne pas vous reprocher de n'avoir pas tout parfaitement équilibré tout le temps. À mesure que les circonstances changent, vous devrez probablement repenser vos routines et la façon dont vous utilisez votre temps, plusieurs fois au cours de votre vie. Il y aura toujours des gens qui comprendront d'où vous venez et qui seront prêts à vous aider. Demandez de l'aide à vos amis et à votre famille lorsque vous avez besoin de prendre du temps pour votre santé mentale. Ils peuvent même être en mesure de vous offrir des conseils sur la façon dont ils gèrent leurs soins personnels et prennent du temps pour leur propre bien-être.

r_bourget@yahoo.com
Maîtrise en travail social (MTS)

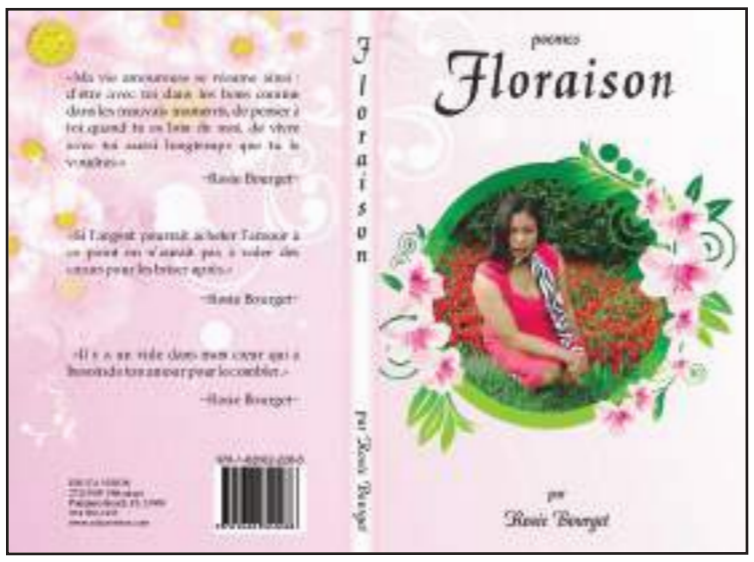

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 14

IN THE WAKE OF THE MASS DEPORTATION OF HAITIAN MIGRANTS

Haiti, the tomb of diplomats, a potential mausoleum of a president?

Joe Biden and the boomerang effect of his inconsiderate decisions

From page 8

The Vice President dissociates herself from Biden's decision, as the president is roundly condemned by his Democratic allies

One should wonder if Joe Biden had consulted his Democratic allies in both Houses of Congress, or even Vice President Kamala Harris, before making the barbaric decision to deport Haitian refugees en masse to Haiti, facing all sorts of catastrophes. Severe criticism by Democrats at all levels demonstrates general opposition to the American president, even within his own party.

We'll draw attention to two Democratic Congresswomen, who were outspoken in their condemnation of Biden's predecessor, Donald Trump's migration policy, Ayanna Pressley of Massachusetts and Maxine Waters of California. They were quick to point out that it is not just a matter of the president's policy, with Ms. Pressley stating: *"It's blatantly white superiority!"* As for Ms. Waters, *"It's worse than what we saw in slavery."*

In light of the facts, it seems that the Biden administration is out of touch with its own government and party. His vice president is at odds with his agenda of mass deportation of Haitian migrants, stating: *"Human beings should never be subjected to such treatment, I am deeply concerned."*

For his part, Senator Charles "Chuck" Schumer, Democrat of New York, leader of the Party in the Senate, criticized the decision against the Haitian migrants, which he likens to the policy of former Republican President Trump *"ignoring our refugee laws."* Moreover, he called on Mr. Biden to stop the deportations.

Joining her voice to the chorus of critics of the U.S. president's draconian measure, the Democratic leader in the House, Nancy Pelosi, Democrat of California, tweeted, *"Reports of mistreatment of Haitian migrants fleeing violence and devastation from natural disasters are deeply disturbing, including the inappropriate use of what looks like whips waved by Border Patrol agents on horseback, to intimidate the migrants."*

Florida legislator Dotie Joseph, of Haitian descent, is outspoken about this "monstrosity." A member of the Florida State Assembly, Ms. Joseph lashed out at President Biden's decision, accusing him of displaying *"tremendous bad faith"* using Title 42, a provision approved under Donald Trump's administration that allows federal officials broader maneuvers in deporting migrants under the guise of controlling the spread of COVID-19.

Another senior official of Haitian descent, also a prominent Democrat, did not let this opportunity pass to distance himself from this infamous decision of Joe Biden. Patrick Gaspard, president of the Center for American Progress (CAP,) after a visit to Del Rio, having seen with his own eyes the conditions in which the refugees were being held, did not hide his disappointment.

Gaspard wrote, *"All Americans should be appalled at the conditions faced by migrants at the southern border of the United States. Many families — even those with young children — come here seeking protection from natural disasters, poverty, violence and political instability in their home country of Haiti, a difficult decision for any person to make."*

Patrick Gaspard, who previously represented the U.S. as ambassador to South Africa during the Obama administration, added, *"The Biden administration must do more to protect Haitians, starting with stopping deportations to Haiti immediately. The current conditions in the country cannot support these deportations. The administration must also ensure that all people at the border are, at a minimum, treated humanely and provided with food and water, shelter and medical care, if necessary. Similarly, the administration must investigate and hold accountable the actions of the U.S. Border Patrol in recent days, including the horrific images of agents apparently using whips on Haitian migrants. Such mistreatment is unacceptable and must never be allowed."*

Regarding the law cited to make this barbaric decision, Patrick Gaspard emphasizes, *"Finally, I call on the Biden administration to commit to a firm timetable to end Title 42, the Trump-era policy that has been invoked to deny people seeking asylum. ..."*

The United Nations weighs in with its opinion

Although the United Nations representatives did not mention the American president by name, their interventions left no doubt, as to whom they were intended.

Indeed, through the spokesperson of the UN High Commissioner for Human Rights (HCH), headed by Filippo Grandi, based in Geneva, Switzerland, Marta Hurtado, declared in a press conference: *"We are deeply concerned that there has been no individual examination in the case of the Haitians."* She drew attention to the fact that there has been a *"violation of international law on migrants."*

Cornered on all sides, Joe Biden backtracks

Obviously, President Biden's ill-advised and hasty decision on the Haitian refugees has triggered an almost universal outcry against him. Seeing himself cornered on all sides, he immediately decided to modify, if not reverse completely his policy of mass deportation of the Haitians. He de.-clared, *"It is scandalous, I promise you that these people will pay."* He was referring to the Border Patrol photographed mistreating the refugees.

Continuing, Biden said, *"I'm president, but it was horrible to see what you saw, people treating them the way they did. A platoon of horses almost ran over people who were tied up. It is outrageous; I promise you these people will pay. There is an ongoing investigation, and there will be consequences. It is dangerous. . . . That sends the wrong message to the world, to the country. It's just not who we are."*

Haitian from many sectors are already crying racism

Many Haitians, especially those who did not sympathize with Joe Biden, say they see the same racism displayed by Donald Trump. As a result, they are spreading anti-Biden propaganda on social media, including a video attributed to Biden when he was Chairman of the Senate Foreign Relations Committee.

Certainly, the comments attributed to the Head of the White House, dismissed by many during his presidential campaign, are now seen in a new light, following the massive expulsion of the Haitian refugees. Mr. Biden who, in the past, said his words were taken out of context, will have to find other arguments to convince the incredulous. Here, in his own words in that video unearthed for the occasion: *"If Haiti — a terrible thing to say — were to sink in the Caribbean Sea or rise 300 feet, it wouldn't matter much to our (US) interests."*

In the best tradition of the American presidency, the incumbent Head of State aspires to a second term as the crowning achievement of his political career. The defeat of an occupant of the White House, rejected by voters in his campaign for second term, constitutes a humiliation from which the victim hardly recovers, even years later.

Now, following all the positions taken by politicians from his own party, who severely criticize Joe Biden's judgment in the case of the Haitians, it is a safe bet that he won't be lucky, should he choose to run for a second term. Surely, he will have a very difficult task rebuilding the coalition that made his victory possible in 2020. Undoubtedly, voters of Haitian descent and their friends of other ethnicities who helped bring him to prominence, will not be there for a repeat.

Mr. Biden will also be confronting another issue, that of his misjudgments in the chaotic withdrawal of American forces from Afghanistan. On top of these two foreign blunders, his national policies aren't faring that well at the moment, contributing to his drop in popularity in the polls.

So, the boomerang effects of Joe Biden's intemperate decisions will come back to haunt him. He runs a big chance of being a one-term president. Political hara-kiri, one might say!

L.J.

Laurent Lamothe dans les lunettes de la presse internationale

Ramassés à la pelle, les millions sont planqués dans des paradis fiscaux

Suite de la page 7

l'État

Si, traditionnellement, les hommes d'affaires amélioraient leurs conditions de vie, non seulement aux dépends de la caisse publique, mais aussi en concluant des marchés avec le chef d'État, mais rarement avec des ministres ou autres hauts fonctionnaires publics, la donne a changé après la chute de la dynastie des Duvalier.

D'aucuns seraient tentés de dire que la chute de la dictature, en février 1986, a été « *le signal de la valse des millions* ». Car tous les élus généralement quelconques (les chefs d'État et les parlementaires), sont, pour la plupart, propriétaires de millions. Après 30 ans au pouvoir, Duvalier, sa famille et alliés politiques mis ensemble n'ont pas ramassé USD 500 millions. Comme on disait souvent, en Haïti, faisant allusion à la condition financière du pays, « *ti-kochon, ti-san* ». Duvalier disait : « *Je gère la pénurie* ». Face à la communauté américaine, particulièrement les Américains lui tenant la dragée haute, pour l'inciter à assouplir la dictature, il disait, en guise d'acquiescement : « *Men m si se 25 kòb, m ap dirije peyi a avè l* ».

Il a fallu l'avènement de Jean-Claude Duvalier comme successeur de son père, qui fit des concessions dans le sens de la volonté des diplomates étrangers pour que Haïti commençât à prendre ses distances par rapport à la « *politique de pénurie* » de Papa Doc. Cela explique aussi le peu de rapines emportées par la famille Duvalier et consorts quand s'écroula la dictature.

Mais il semble que tout ait changé après l'installation du gouvernement intérimaire dirigé par Ertha Pascal Trouillet. Car afin d'encourage un heureux apprentissage de la démocratie, tous les pays qui composent la communauté faisaient la queue devant les institutions financières d'Haïti échafaudant des plans de financement de l'administration publique et des projets de développement, bien sûr, suivant des tailles que le bébé « *démocrate* » pouvait gérer. Voilà Haïti bel et bien lancé sur la route de la démocratie et du progrès.

Il faut souligner que, n'ayant jamais, auparavant, été témoins de l'écoulement d'un débit de millions aussi fort, les fonctionnaires haïtiens, du chef de l'État jusqu'au balayeur de rue, croyaient le moment opportun pour « *changer la vie* ».

En effet, après deux mandats tronqués du président Jean-Bertrand Aristide, assortis de deux séjours en exil, sa fortune est évaluée à plus de USD 200 millions $. Quant à René Préval, qui l'a succédé, au bout de deux mandats non successifs, il est entré dans la tombe fier d'avoir ramassé des millions. Bien que, de son vivant, il se faisait passer pour un « *président honnête* », ses secrets intimes n'ont pas survécu outre-tombe. Les contrats léonins qu'ils a passés avec la société SOGENER, de concert avec sa veuve, Élisabeth Desbrosses, qui ont rapporté des millions, appartiennent désormais à l'histoire.

De tous les présidents arrivés au pouvoir, après-Duvalier, Joseph Michel Martelly pourrait être l'un de ceux qui ont collecté le plus de millions. Il semble qu'il ait trouvé la bonne formule pour combiner les richesses illicites (drogue et vente illégale d'armes), pots de vin et détournements de fonds publics (compte Petro-Caribe et malversations commises sur les allocations budgétaires des ministères et des directions générales ainsi que des entreprises d'État.

Dans la mesure où l'arrivée de la corruption battant son plein dans l'administration publique haïtienne coïncide avec l'aube de la démocratie, d'aucuns s'autorisent à demander si celle-ci a accouché de celle-là, ou bien si elle est favorable à son épanouissement. En tout cas, la multitude de millionnaires ayant vu le jour, à l'ère du *Parti haïtien tèt kale* (PHTK), sous les régimes Martelly et Moïse, ne conforte pas la démocratie.

Fonctionnaires de l'État et hommes d'affaires : La corruption en partage

Si avant la chute de la dictature les hauts fonctionnaires de l'État s'étaient imposés une certaine retenue, par rapport au Trésor public, des années 80 finissant, à ce jour, ont attiré une nouvelle classe d'hommes politiques dans la gestion des affaires de la République. Longtemps tenus à l'égard de la politique et loin des magouilles se donnant libre cours, à un certain niveau du pouvoir, les attitudes ont changé au cours des dix dernières années, dans le milieu des affaires. Une alliance est intervenue entre hommes d'affaires et gestionnaires publics, pour piller l'État, qui traverse l'administration publique dans tous les sens. Aussi, certains de ces derniers sont-ils liés dans des accords aux termes desquels les deux parties récoltent des millions.

Suite en page 15

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 15

Louis Maurice Léonce : Un joyau national

Suite de la page 12

du vécu de Maurice Léonce. En 1960, il retourne à la capitale, embauché à l'École des Frères Salésiens du Don Bosco. Il y mène en même temps les activités de professeur de classes primaires, de moniteur sportif et d'entraineur de football. Un de ses anciens élèves, l'ingénieur Jocelyn Jean-Baptiste, a salué en ce génial jérémien « *un éducateur très discipliné qui, outre les matières classiques et le sport, nous inculquait de bonnes manières et des vertus civiques* ».

En peu de temps, Maurice Léonce fera partie du gratin des entraineurs nationaux. Il est placé au même niveau de prestige que les Antoine Tassy, Franck Civil, Lucien Barosy, Emmanuel Désince, etc. C'est ainsi qu'il prendra en main l'équipe de Léogâne, qui participe, en 1961, à la Coupe d'Haïti. Celle-ci alignait alors les Gérard Christophe, Gérard Lantimo, Romane Beauvais, etc. Sous sa bannière, « *Anacaona* » a fait des étincelles, tenant tête aux meilleures équipes de la capitale, évoluant soit dans la Coupe Pradel ou dans la Ligue de Football de Port-au-Prince. Lantimo, ancien demi volant léogânais, reconnaît en son aîné « un excellent footballeur, un très grand entraineur ».

Deux ans plus tard, en 1963, Maurice Léonce fera son retour à la Coupe Pradel. Il le fera cette fois-ci plutôt comme entraineur. À l'appel du R.P. Jacques Diebels, il succède à Emmanuel Désince en prenant les rênes du Don Bosco F.C. C'était, l'on s'en souvient, l'époque glorieuse des Fontilus Dessources, Jacques Calixte, Joseph « *Ti Nènè* » Pierre, Louis Leconte, etc. Au cours de l'été de la même année, on le verra sur le banc de Flèche Noire, équipe qui deviendra par la suite l'une des révélations de la Ligue de Football de Port-au-Prince.

Malheureusement, la carrière d'entraineur de Maurice Léonce à Port-au-Prince sera de courte durée. Le 19 juin 1964, accompagné de son fils Hantz Léonce (décédé le 9 mars 2021), il quitte Haïti pour rejoindre sa femme aux États-Unis. Ses autres enfants, Marie Yolaine Léonce Chassagne, Licot Léonce et Mac Artur Léonce le suivront. À noter qu'outre ces derniers, notre patriarche a deux autres enfants : Reynaldo et Edwidge Jean-Félix. Ils lui sont tous très attachés.

À quelque chose, malheur est bon, dit-on. Arrivé aux États-Unis, Maurice est immédiatement repris par les démons du ballon rond. Si, malgré son âge avancé, il a joué pendant une saison ou deux au sein du Brooklyn Italians Soccer Club, c'est comme entraineur qu'il connaîtra ses meilleurs moments. En 1966, il dirigera les équipes Red Stars et Victory fondées respectivement par ses fils Licot et Mac Arthur. Ce sera la mise sur pied des premiers clubs de football de la communauté haïtienne à New York, tels Le Racing Club de New York, Tropical, Olympia, Jaguar, qui se rencontraient alors sur le terrain du lycée George W. Wingate.

Notre Grand'Anselais gravira rapidement les échelons. Au début des années 1970, Lucien Barosy, Carmélo Hyppolite et lui seront à la tête de la sélection des footballeurs haïtiens évoluant à New York. À ce titre, ce triumvirat guidera les plus lumineuses de nos stars : Guy Saint Vil, Georges Chardin Délice, Edner Breton, Reynold Saint Surin, Frantz Saint Lot, Serge Racine, etc. Ce n'est pas sans raison qu'en septembre 1972, au Metropolitan Oval Stadium à Queens, le Brevet du Mérite Sportif a été décerné à Maurice Léonce et à d'autres anciennes gloires de notre football. (Référence : Haïti Observateur, 29 septembre – 6 octobre 1972).

Toujours désireux de rehausser ses compétences, Maurice Léonce s'inscrit parallèlement à l'école nationale d'entraineur « U.S. Soccer Federation » fondée par Dettmar Cramer, l'ancien entraineur allemand du Bayern Munich. Par la suite, il suivra des cours donnés par deux techniciens de très haut niveau : Ray Klivecka, l'ancien sélectionneur lithuanien du New York Cosmos et de la sélection junior des États-Unis et le Yougoslave Nikola « *Nick* » Zlatar, détenteur du « *Dr. Thomas Fleck, US Youth Soccer Excellence in Coaching Education Award* ». Ces diplômes le rendront plus à même à faire une longue carrière sur les pelouses de la côte est des États-Unis.

Ils sont légion ses anciens poulains à le vénérer et à lui vouer un très grand respect jusqu'à ce jour. Jean Ronald César, ancien demi volant, à New York, des équipes Athletico FC et de City College (CUNY), en ces termes, rendra à Maurice ce qui est à Maurice : « Non seulement Maurice Léonce était un superbe entraineur, mais il était aussi un humaniste. Il m'a transmis des notions techniques du football qui m'ont permis d'améliorer mon jeu et mes performances au cours de ma carrière professionnelle aux États-Unis. Comme humain, il m'a également beaucoup influencé. Je voue une profonde admiration et dois une grande reconnaissance à Franck Civil et à Maurice Léonce. »

Gérald Jean, ancien demi volant du Victory à Port-au-Prince et des Piquets à New York, a rendu au doyen jérémien un témoignage identique à celui de son alter ego. Il m'a confié : « *Les deux entraineurs qui m'ont vraiment influencé furent Franck Civil et Maurice Léonce. J'ai beaucoup bénéficié de l'enseignement de ces deux hommes. Ils m'ont donné une formation qui m'est très utile jusqu'à aujourd'hui* ». L'on se souviendra que, en 1984, sous la direction de Maurice Léonce, Les Piquets F.C. ont remporté le championnat de New York.

Jacques Patrick Glaure, mon ami d'enfance, ancien défenseur de l'Athlético et de Jérémie m'a ainsi fait part de son admiration pour son ancien coach : « *Dans une certaine mesure, Maurice Léonce était l'entraineur de presque toutes les équipes haïtiennes à New York. Il ne rechignait pas à partager son vaste savoir à quiconque le sollicitait. Son principal souci était d'aider à l'avancement du football haïtien et faire progresser la société. Il trouvait son bonheur dans le bonheur des autres. On ne peut ne pas admirer cet homme* ».

Après avoir passé près de quatre décennies aux États-Unis à se dévouer corps et âme pour l'essor du football haïtien, Maurice Léonce reviendra sur sa terre natale vers la fin des années 1990. Comme jadis, il sert la jeunesse de son pays avec le même zèle et le même désintéressement. En 2002, il fonde la «*Grand-Anse école de football* » où il dispensera une formation de qualité pour les jeunes de 6 à 18 ans. Adepte de la pensée de Juvénal - « *mens sana in corpore sano* » -, il participera également à toutes les activités culturelles et intellectuelles de sa ville. En novembre 2004, il a fait partie des fondateurs du Centre Numa-Drouin. Ces réalisations couronneront merveilleusement son impeccable parcours.

Maurice Léonce est un parfait échantillon de l'ingéniosité haïtienne. Dans le sportif a toujours sommeillé un artiste. En effet, il est aussi danseur, guitariste, chanteur et poète. Vers la fin des années 1950, il a fait quelques prestations au sein de l'ensemble musical Jérémia fondé par l'accordéoniste Joseph Bontemps, fils. Comme poète, on lui doit le recueil « Anacaona ». Son poème *Bleu et rouge*, écrit pour honorer la mémoire de Marcel Numa, un noir, et de Louis Drouin, un mulâtre, deux jeunes jérémiens lâchement fusillés par les bourreaux du président François Duvalier le 12 novembre 1964, porte l'empreinte d'un artisan de l'harmonie sociale.

Quand on parle des gloires du football haïtien, à côté des Constantin Henriquez, Fito Regnier, Gérald Haig, Antoine Tassy, Marc Elie, Rigaud Fidèle, Amorex Alouidor, Guy Saint Vil, Georges Chardin Délices, Jean-Claude « *Tom Pouce* » Désir, Philippe Vorbe et de bien d'autres encore, doit figurer en lettres d'or également le nom de notre illustre jérémien. Pour son talent, son patriotisme et son immense contribution au maintien et à l'épanouissement du sport et de la culture de son pays, en ce jour et pour toujours, Louis Maurice Léonce est digne de recevoir la gratitude et la reconnaissance de chacun de nous. Il est un grand homme. C'est un joyau national !

Louis Carl Saint Jean
louiscarlsj@yahoo.com
10 septembre 2021

Je remercie les personnes suivantes qui m'ont fourni de précieuses informations pour la rédaction de ce texte : Jean Ronald César, Jacques Patrick Glaure, Eric Saint Fleur, Licot Léonce, Mac Arthur Léonce, Jeannot Paul, Fontilus Dessources, Bonéra Moïse, Pierre-Richard Legagneur, Fritz Micourt.

Laurent Lamothe dans les lunettes de la presse internationale

Ramassés à la pelle, les millions sont planqués dans des paradis fiscaux

Suite de la page 14

Autant dire, nombreux sont ceux du milieu des affaires à jouir de privilèges dans la gestion de leurs entreprises, ou bien par rapport aux services qu'ils fournissent, en retour de juteuses commissions, ou d'intéressants pots de vin offerts.

La Direction générale des Douanes, principal source de revenus du gouvernement haïtien, est aussi mine d'or pour les hommes d'affaires proches du pouvoir. On entend dire — et Laurent Lamothe l'a confirmé quand il était Premier ministre —, que l'État avait une perte à gagner, à la frontière de Malpasse, de l'ordre de USD 500 millions $/an, en raison de la contrebande. Mais où donc a disparu cette somme qui, collectée par la Direction générale des impôts (DGI), aurait servi à grossir le Budget ?

Un ancien inspecteur de douane, révoqué pour avoir attiré l'attention sur les pertes enregistrées par celle-ci, a révélé que les autorités douanières sont supplantées par des hommes d'affaires exerçant un contrôle ferme sur les installations douanières les plus lucratives. Si l'homme d'affaires Reynold Deeb est dénoncé comme étant le vrai dirigeant de la Douane de Malpasse, des sénateurs, comme Rony Célestin y font passer les marchandises qu'il met lui-même sur le marché national. Ou bien il fait dédouaner les articles de ses clients, qui payent régulièrement une facture livrée, en nature, sous forme de troc ou encore en échange de quelque autre service.

Quant à Laurent Lamothe, il commençait à frustrer l'État, dès la genèse de sa compagnie « *Global Voice* », qui, au départ, dédiée au « *by-pass* », avant de quitter le pays, en catastrophe, au début des années 90, pour se rendre en Afrique. Installée dans plusieurs pays du continent africain, la Global Voice était engagée sous contrat avec plusieurs gouvernements d'Afrique et de la Caraïbe, à coups de pots de vin chiffrés à des dizaines de millions de dollars versés au président, afin de bénéficier de contrats octroyés de gré à gré.

En attendant que soit revisité le dossier Laurent Lamothe/Patrice Baker et la Global Voice et leurs pérégrinations, principalement sur le continent africain, on ne doit jamais perdre de vue que l'homme politique, qui s'est lancé dans la quête de la présidence, en Haïti, fait des pieds et des mains pour éloigner de lui le procès PetroCaribe.

Laurent Lamothe donne des précisions sur « Pandora Papers »

Dans la foulée de la publication du scandale « *Pandora Papers* » dont les organes de presse, en Haïti, à l'étranger et les réseaux sociaux fait largement écho, le secrétariat particulier de l'ex-Premier ministre a émis une note de presse.

Dans le document, daté à Pétion-Ville, Haïti, le 4 octobre, il est déclaré ceci : « *En 1998, soit 14 ans avant de devenir Premier Ministre, il a participé à titre d'actionnaire, à la création de la compagnie " Global Voice Group ", une société multinationale qui regroupe un ensemble de douze (12) entreprises opérant dans quarante-cinq (45) pays en Afrique et dans les Caraïbes et œuvrant dans les domaines des télécommunications, de gestion de données, de cybersécurité, de logiciels, de comptes prépayés, d'investissement et de l'immobilier* ».

Il est à relever, dans le même communiqué, la déclaration suivante : « *De plus, il est à préciser que Lightfoot Ventures est une compagnie immobilière et non une compagnie de télécom qui d'ailleurs n'a jamais opéré en Haïti comme indiqué dans le rapport* ».

Laurent Lamothe, n'a fait aucune allusion, notamment au contentieux que le peuple haïtien a avec lui, c'est-à-dire le fonds PetroCaribe. Mais il ajoute « *Dès sa nomination au poste de Ministre des Affaires Étrangères au mois d'octobre 2011, pour éviter tout potentiel conflit d'intérêts, M. Laurent Lamothe a volontairement démissionné du conseil d'administration de Global Voice Group, de ses filiales et s'est retiré des opérations quotidiennes de la compagnie pour se mettre entièrement à la disposition de son pays jusqu'en décembre 2014* ».

Plus loin, la note émise par M. Lamothe reste muette sur les millions qu'il a placés dans des paradis fiscaux, alors qu'il fait partie prenante de la vaste conspiration financière orchestrée contre le peuple haïtien, et qui a occasionné le vol et l'évasion de USD 4,2 millions $.

Il y a fort à parier qu'une fois identifiée l'institution financière où résident les millions de l'ex-Premier ministre, il ne tardera pas à trouver une autre cachette ailleurs.

Selon toute vraisemblance Laurent Lamothe et Michel Martelly pensent qu'ils n'ont rien à s'inquiéter, suite aux révélations des Pandora Papers, parce qu'ils savent que les autorités fiscales d'Haïti ne disposent pas des ressources nécessaires pour chercher les millions dissimulés à l'étrangers, plus particulièrement ceux faisant l'objet de l'enquête des journalistes qui ont éclaté ce scandale. Mais cela est tout autrement pour le fisc américain, qui saura mobiliser des ressources afin de retrouver ces millions (ou même milliards de dollars). L'ex-président haïtien et son ancien Premier ministre, étant des citoyens américains, il est possible que les agents investigateurs, toujours à l'affut de « *contribuables en cavale* », n'épargneront aucun effort, ni moyens pour trouver ces fortunes. Surtout quand les rapports de presse attirent l'attention sur des milliards soustraits au fisc.

En tout cas, il importe de se rappeler que de telles enquêtes ont toujours entraîné des actions fédérales immédiates.

Le dossier Pandora Papers intéresse au plus haut point les lecteurs haïtiens, car les hommes d'affaires, dont les stratégies commerciales et financières contribuent à l'appauvrissement de la nation, ne cessent jamais de trouver des 'institutions financières où mettre leurs millions en résidence. Dans les prochaines éditions, cette rubrique continuera de faire la une.

L.J.

Journal 6 - 13 octobre 2021.qxp_HO 10/6/21 4:39 AM Page 16

Sports

Nélourdes Nicolas : Debut de saison prometteur avec Le Racing FC Saint DEnis

Par Jacques Brave

Nélourdes Nicolas, l'ancienne attaquante de poche de Anacaona de Léogâne, crache le feu, en ce début de saison, en marquant but sur but. La jeune attaquante de 21 ans, arrivée au début de l'année dernière, après un essai réussi au Racing Club de Saint Denis, se porte comme un charme en ce début de saison française

En effet, l'élégante petite femme veut à tout prix se battre pour aider son club à laisser la division régionale 1 dans laquelle celui-ci a été relégué, à la fin de la saison 2019. On sent qu'elle n'a pas perdu son temps et a travaillé très durement, tant sur le plan athlétique que technique, dans le but d'aider le club a accéder à la division supérieure, qu'elle n'aurait jamais dû laisser.

L'année 2020, l'équipe était bien partie, mais la vague de corona ayant frappé la France avait finalement fait annuler les championnats de 2 et de D-3. Seule la Ligue 1 Arkemia a pu se dérouler. Ce n'est certainement pas de la faute de la jeune Léogânaise, si son équipe marque un peu le pas au classement, en ce début de saison, car en cinq matches elle a déjà un bon total au compteur. Elle a même réussi un quadruplé impressionnant, lors de la cinquième journée, le week-end dernier, venu après deux (2) doublés lors des deux dernières précédentes journées, suivant ce tableau de bord :

Racing Saint Denis VS ES seizième (3-0); Racing VS Osny (0-1); Racing VS Paris (2-3); Racing VS Paris U.C (3-2); Racing VS Val d'Europe (8-0).

L'artiste a comptabilisé :

4 buts contre Val d'Europe; 2 buts contre PUC; 2 buts contre ES seizième. Vraiment Impressionnant!

Nélourdes Noçolas, dans un marquage serré.

Le Racing Club de Saint Denis, de la région parisienne, relégué, lors de la dernière saison jouée en France, compte d'ailleurs beaucoup sur sa Légion haïtienne et sur les anciennes pensionnaires de Camp Nous pour laisser la compétition régionale. La saison dernière, quatre des meilleures jeunes internationales féminines étaient sur ses tablettes : en effet, Naphtalie Norte, Rosiane Jean, Émeline Charles et Edgenie Joseph devaient venir au Club, mais la pandémie a fait échouer ces arrivées. Entre temps, il est vrai, ces quatre filles ne font plus partie de Camp Nous, donc leur transfert n'est plus à l'ordre du jour, mais des infos de bonne source annoncent, pour bientôt, l'arrivée de quatre filles de Exafoot.

En tout cas, en plus de Nélourdes et aussi de la grand goâviene Johanne Laporte, anciennes d'Anacaona, qui sont au Club depuis 2020, un troisième renfort, est arrivée cette semaine, à Paris, la

Liancourtoise et solide défenseuse centrale internationale de l'AS Tigresses Phiseline Michel.

Avec les arrivées successives de Melchie Daëlle et de Phiseline Michel, la colonie de footballeuses

formées par le Programme «Camp Nous » encore augmenté :

Batcheba LOUIS, ISSY, Paris; Nérilia MONDÉSIR, Montpellier; Nélourde Nicolas, Racing Saint Denis;

Johanne Laforte, Racing Saint Denis; Roseline Éloissaint, FC Nantes; Mikerline Saint-Felix, Mantauban FC; Mélissa Dacius, Nîmes olympique; Sherly Jeudy, Grenoble.

Melchie Dumornay, qui frappe fort dès son premier match et a signé un exploit en portant son nouveau Club, l'ancien club pionnier du football féminin en France, le Stade de Reims, vers sa première victoire en championnat, cette saison, de surcroît, en déplacement. Exploit retentissant et constituant la première victoire des rémoises pour cette saison inouïe ! Corventina étant même deux fois passeuse décisives, malgré une entrée en jeu en seconde mi-temps.

À signaler que trois autres internationales haïtiennes, Chelsea Surpris, Roselord Borgella (ISSY) et Jennifer Limage évoluent

Nélourdes Nicolas marquant un de ses buts.

également dans des clubs français. Roselord, qui a traîné ses bottes aux États-Unis, au Chili, en Israël et, en ce moment, en France, ayant converti le but de ISSY dans ce match contre les rémoises, à Paris.

Les Haïtiennes connaissent un début de saison mitigé. Nérilia, à Montpelier, en D1; Batcheba et Borgella (ISSY en D1) aussi devront élever leur niveau, surtout qu'Haïti joue en Coupe du monde 2023, le mois prochain, et rien n'a été fait en ce sens, alors qu'Haïti attendait ce mondial depuis dix ans, avec l'arrivée à maturité de la première génération de Camp Nous, mais avec quasiment la mort du football en Haïti. Les quelques jeunes de niveau ne se sont pas entraînées, presque deux ans, des titulaires réelles ou potentielles comme Kerly Théus, gardienne titulaire de la Sélection A, Émeline Charles, Rachelle « Ti-Zo » — Carémus, Rosiane Jean, Abaina Louis, Jonie Gabriel, Neika Surpris, Soveline Beaubrun, Angeline Gustave, Naphtalie Northe, Naphtaline Clerméus, la gardienne Edgenie Jospeh, d'autres solides espoirs : Taïna Gervais, Vladine et Belangie Adrien, etc., etc., qui ont accumulé des années d'entraînement et de compétitions internationales, ont été chassées du programme et presque perdues pour le football féminin, après presque huit années de compétitions internationales. Dans ces conditions, la Sélection féminine ne pourra compter que sur la compétitivité de celles qui jouent en Europe, et, sans doute, de Danielle Étienne, aux USA. Mais sans sou, avec une préparation tardive, sans leur expérimenté et qualifié coach français Laurent Mortel, qui a initié un excellent travail, en prévision de ces éliminatoires ?) la sélection après un premier tour qu'elle franchira, même avec sa Sélection U-14. Mais risque de passer à côté de la décisive CONCACAF des nations, qui déterminera les qualifiés pour le mondial Australie/ Nouvelle Zélande 2023.

Il est encore temps !

J.B.

Melchie Daëlle Dumornay (Corventina), virtuose de l'Académie Camp Nous : Des débuts brillants en France

Par Ricot Saintil

Les débuts de Melchie Daëlle Dumornay, sous sa nouvelle tunique, au Stade de Reims, en France, dans la D1 Arkema, ont été remarquables. Elle a délivré deux passes décisives, en 45 minutes, dont une, transversale, millimétrée dans le dos de la défense adverse. Corventina a illuminé, de son talent hors normes, le Stade Marcel le Gallo pour son premier match contre l'équipe de FF Issy-Les-Moulineaux, battue 3 buts à 1 dans le cadre de la 5e journée.

Le Stade de Reims n'avait encore gagné aucun match, après 4 journées de championnat. Pour la 5e journée, le club, entraîné par Amandine Miquel, a décidé d'intégrer dans sa liste, pour la première fois, la pépite haïtienne, Melchie Daëlle Dumonrnay, la joueuse la plus talentueuse de sa génération, en Haïti. A égalité (1-1), après les 45 premières minutes, l'entraîneur a décidé de faire confiance à Corventina, à la 46'. La grenadière s'est d'abord illustrée à la 73' par une longue passe dans le dos de la défense pour l'attaquante Kessya Bussy, qui est allée battre le portier adverse pour redonner l'avantage au Club rémois. 10 minutes plus tard, la

Melchie D. Dumornay

Mirbalaisienne a débordé sur le côté gauche, avant d'effectuer un centre tir, dévié dans les buts, encore par Kessya Bussy, qui a inscrit son doublé personnel dans la rencontre. Corventina a fait forte impression pour son premier match, mais a surtout aidé son équipe à engranger sa première victoire dans le championnat.

Les prestations de Corventina, depuis plusieurs années, avec les sélections haïtiennes féminines de jeunes, notamment (U-17, U-20) et la Sélection senior, ne laissaient plus de doute sur sa capacité à évoluer au plus haut niveau en Europe. Elle était mineure, au moment où l'Ogre lyonnais (France) voulait avoir ses services. Plusieurs autres équipes voulaient s'attacher les services de Melchie pour son talent exceptionnel et surtout ses exploits individuels pendant sa jeune carrière. Ses performances avec l'AS Tigresse, dans le Championnat féminin, sont incroyables. En 2019, elle avait planté 24 buts en 9 rencontres. Avec les sélections nationales de jeunes, ses prestations sont majuscules. En 2017, avec les U-17, elle avait inscrit 18 buts en 10 rencontres ; avec les U-20 en 2018, 26 buts en 15 rencontres. Ballon d'or Concacaf (U-17) 2018, Soulier d'or Concacaf 2020, Melchie a écrit l'une des plus

Kessya Bussy, coéquipière idéal de Melchie Dumornay.

belles pages de l'histoire du football féminin en Haïti. Sa réussite au plus haut niveau, en Europe, ne laisse aucun doute.

Melchie Daëelle Dumornay retrouve en France plusieurs de ses compatriotes qui l'ont précédée dans cette aventure européenne. Nérilia Mondésir a été la première à s'installer en France, dans l'équipe de Montpellier. D'autres joueuses, comme Sherly Jeudy, Batcheba Louis, Roseline Éloissaint, pour ne citer que celles-là, évoluent également en France. Le football féminin a atteint, ces dernières années, les sommets dans la Caraïbe. Le programme de l'Académie Camp Nous, initié par le Dr Yves Jean-Bart, a porté ses fruits. D'autres joueuse haïtiennes sont encore attendues en France, afin de poursuivre leur carrière. L'arrivée de Melchie Daëelle Dumornay, en France, est une opportunité énorme pour le football féminin, puisqu'elle va pouvoir mettre en lumière toute l'étendue de son talent, et certainement ouvrir d'autres portes pour les autres jeunes filles.

R.S.